



RAPPORT ANNUEL 2010 UNICEF BELGIQUE

unissons-nous
pour les enfants

unicef 



La vision d'UNICEF Belgique

Un monde digne de tous les enfants et respectueux de leurs droits.

La mission d'UNICEF Belgique

Inciter le public belge, les entreprises et les gouvernements à soutenir l'UNICEF en lui donnant un soutien financier et une voix dans son effort pour améliorer les conditions de vie des enfants et faire avancer le respect de leurs droits.

Table des matières

Le mot du Président et du Directeur général	4
Le Conseil d'administration	5
2010 en un coup d'œil	6
Les résultats financiers	8
La campagne WaSH	12
L'UNICEF et les droits de l'enfant dans le monde	17
L'UNICEF et les droits de l'enfant en Belgique	32
Ils nous soutiennent	42
Événements au profit de l'UNICEF	46
Comptes annuels	50

Le mot du Président et du Directeur général

Ce rapport annuel d'UNICEF Belgique vous présente les activités que nous avons réalisées en 2010 pour améliorer le bien-être des enfants dans le monde et pour promouvoir le respect des droits de chaque enfant.



Yves Willemot



Christian Wiener

2010 fut une année particulière à plus d'un titre. En raison surtout de deux catastrophes naturelles majeures : le terrible tremblement de terre qui a ravagé le centre d'Haïti et les inondations sans précédent qui ont recouvert le Pakistan. Ces deux désastres ont monopolisé les gros titres de l'actualité pendant plusieurs semaines. L'UNICEF a immédiatement mobilisé ses équipes dans ces deux régions. Présentes sur les lieux, elles ont pu apporter de l'aide aux enfants dès les premières heures de l'urgence. En Haïti comme au Pakistan, ce sont les enfants qui ont été les plus affectés. Une triste constante en pareilles circonstances.

Les collaborateurs et les volontaires d'UNICEF Belgique ont tout mis en œuvre pour mobiliser la population et les autorités belges en faveur des enfants d'Haïti et du Pakistan. Pour ce faire, nous avons collaboré avec les partenaires du Consortium belge pour les situations d'urgence. Une énorme vague de solidarité s'est ainsi déployée. Les résultats sur le terrain furent très vite visibles et les populations ont pu bénéficier en peu de temps d'une aide très importante. Aujourd'hui, à l'heure où les médias consacrent à peine encore un peu d'attention à ces deux pays, l'UNICEF poursuit une réhabilitation et une reconstruction qui pourraient bien prendre dix ans avant de s'achever !

Même si les crises humanitaires qui ont marqué 2010 ont mobilisé beaucoup d'attention, d'énergie et de fonds, UNICEF Belgique n'en a pas moins poursuivi ses actions de soutien au développement structurel à long terme afin de garantir un avenir meilleur de façon durable aux enfants. Nous avons également continué notre campagne WaSH en vue d'assurer un accès à l'eau potable, à des installations sanitaires et à l'hygiène à 400.000 enfants dans le monde. Cette action a contribué à faire diminuer davantage la mortalité infantile dans le monde. Aujourd'hui, les taux de mortalité infantile n'ont jamais été aussi bas.

Durant le second semestre 2010, la Belgique a accédé à la Présidence de l'Union Européenne. Une occasion pour UNICEF Belgique de demander une attention accrue – notamment par le biais de la voix des jeunes au sein du projet « What Do You Think ? » - pour les enfants menacés par la pauvreté en Belgique et dans le reste des pays de l'Union. Cet appel n'est pas resté sans réaction. Au cours des années à venir, UNICEF Belgique continuera son combat pour assurer à tous les enfants des chances égales partout dans le monde et donc aussi en Belgique.

Ce rapport détaille les activités décrites ci-dessus. Les résultats que nous avons pu enregistrer sont le fruit du travail de très nombreuses personnes qui s'insurgent contre toutes les atteintes aux droits de l'enfant et qui se reconnaissent dans le travail et la mission de l'UNICEF pour tenter de corriger ces injustices.

Nous tenons à remercier toutes ces personnes : membres du Conseil d'administration, collaborateurs et volontaires, Ambassadeurs bénévoles, parrains et marraines de l'UNICEF, donateurs, enseignants et élèves des Classes du monde, organisations partenaires, acteurs dans le domaine des droits de l'enfant, ... Nous espérons pouvoir poursuivre cette fructueuse collaboration avec chacun d'entre eux.

Notre objectif est clair : faire respecter les droits de chaque enfant dans le monde et réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Nous voulons réussir cela avec votre soutien et votre sympathie : unissons-nous pour les enfants !

Yves Willemot
Directeur général

Christian Wiener
Président

Le Conseil d'administration en 2010

MEMBRES DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE D'HONNEUR :

S.A.R. LA PRINCESSE MATHILDE DE BELGIQUE

PRÉSIDENT :

Monsieur Christian Wiener

VICE-PRÉSIDENTS :

Professeur Dr Jacques Prignot

Monsieur Marc Van Boven

Professeur Dr Eugeen Verhellen

AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

Monsieur Eddy Boutmans

Madame Hilda Craeybeckx

Madame Nathalie de 'T Serclaes

Monsieur Claude Katz

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS :

Madame Anne-Marie Bigonville

Monsieur Jean-François Claerhout

Madame Véronique Culliford

Madame Sabine de Bethune

Monsieur Léonard De Vos

Madame Christine Dumoulin

Monsieur Noël Dupon (jusqu'au 14/12/2010)

Professeur Dr Philippe Goyens

Madame Ria Heremans – Van Elslande

Monsieur Jean-Louis Jeghers (jusqu'au 22/06/2010)

Madame Isabelle Jortay

Monsieur René Larsimont

Monsieur Michel Lejeune

Monsieur Pierre Van Damme

Monsieur René Van Den Bosch

Monsieur Joannes Vanderhaeghe

Monsieur Jean-Mary Vivier

OBSERVATEURS - REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS

Madame Marie-Paule Duquesnoy

Madame Johanna Schröder

Monsieur Jan Vanhee

2010 en un coup d'oeil

Janvier

Dixie Dansercoer lance le projet « Ant(artic) Matters », une exposition de 12 conteneurs de 12 mètres de long aménagés par des artistes belges. Les changements climatiques constituaient le thème de cette exposition itinérante dont l'un des conteneurs était entièrement consacré à la problématique WaSH, soutenue par UNICEF Belgique.

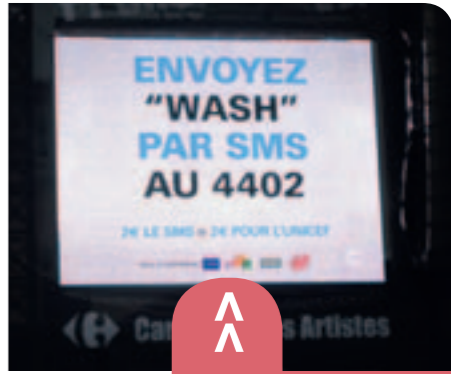


Février

1er février. UNICEF Belgique relaie les préoccupations des enfants de Belgique au Comité des droits de l'enfant de l'ONU à Genève.

Juin

Le « Starwood Bike Ride », la conclusion festive d'une vaste action organisée par Starwood Hotels and Resorts au profit de la campagne WaSH.



Juillet

Les Francofolies de Spa accueillent des actions originales de sensibilisation du public et de récolte de fonds en soutien à la campagne WaSH.



Août

Mathieu Tallon, responsable des programmes au sein d'UNICEF Belgique, en mission au Pakistan, au nom du Consortium belge pour les situations d'urgence.



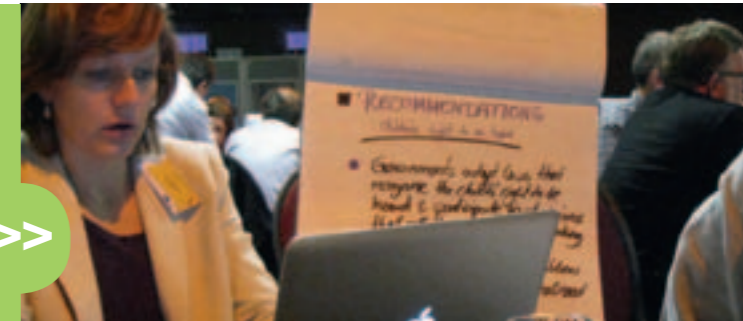
Mars

22 mars (Journée mondiale de l'eau), lancement du deuxième volet de la campagne « WaSH » aux étangs de Woluwé à Bruxelles en présence de Frank De Winne, le parrain de la campagne.



Septembre

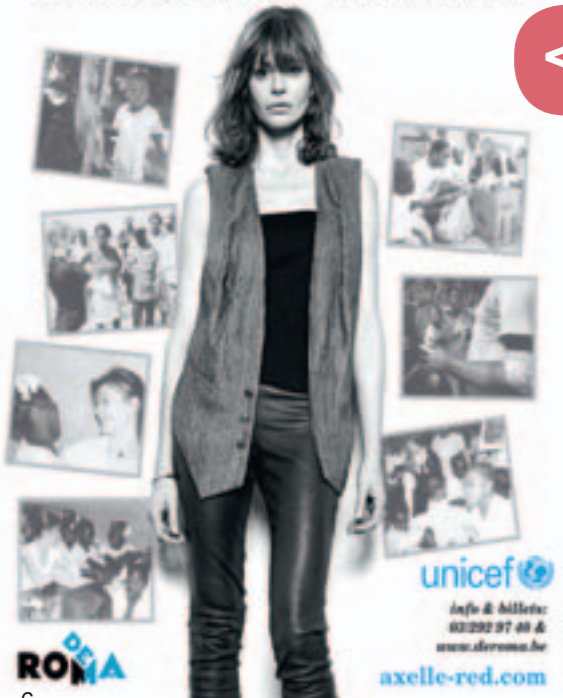
L'UNICEF, ses partenaires et la Présidence belge de l'UE portent d'un commun effort la pauvreté des enfants, leurs droits et leur participation à l'agenda européen lors d'une conférence spéciale consacrée à cette thématique ! Un nouveau rapport « What Do You Think ? », qui donne la parole aux enfants en situation de pauvreté, sera présenté à l'occasion de cette Conférence.



AXELLE RED POUR HAITI AU ROMA, ANVERS • 28 AVRIL 2010

Avril

28 avril. Axelle Red donne un concert au Roma d'Anvers. Les recettes seront versées en faveur des victimes du tremblement de terre en Haïti.



Mai

30 mai, 170 courageux coureurs et coureuses s'apprêtent à participer aux 20 km de Bruxelles au nom de l'UNICEF. Tout en relevant le défi de cette belle course dans le cœur de la capitale, ils ont permis de récolter des fonds pour les programmes WaSH de l'UNICEF dans le monde.



Octobre

Visite de S.A.R. la Princesse Mathilde au Liberia au titre de « Représentante Spéciale de l'UNICEF et d'ONUSIDA pour les enfants et le SIDA ».



Novembre

Une première, la Fête du Roi, organisée au Parlement fédéral, est entièrement consacrée aux droits de l'enfant. L'accent sera placé sur la solidarité avec les enfants et plus particulièrement avec les enfants d'Haïti et du Pakistan.

Décembre

2 décembre. UNICEF Belgique et ses partenaires appellent les parlementaires belges à assurer un suivi aux recommandations du Comité des droits de l'enfant.



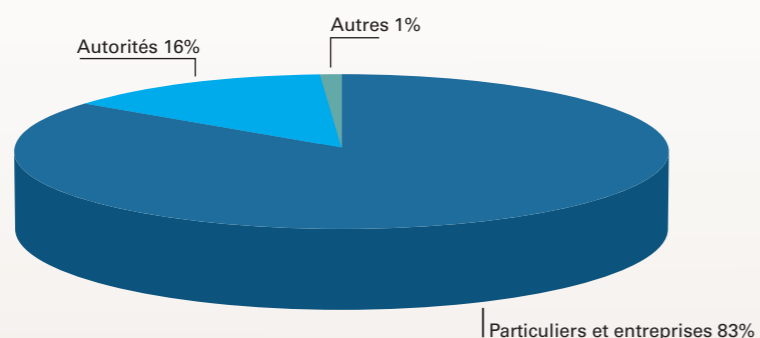
Les résultats financiers

Recettes d'UNICEF Belgique en 2010

En 2010, les recettes d'UNICEF Belgique se sont élevées à 24.370.191,08 € en fonds provenant de particuliers et d'entreprises, à 4.466.506,01 € en financement public et à 44.382,54 € en recettes diverses.

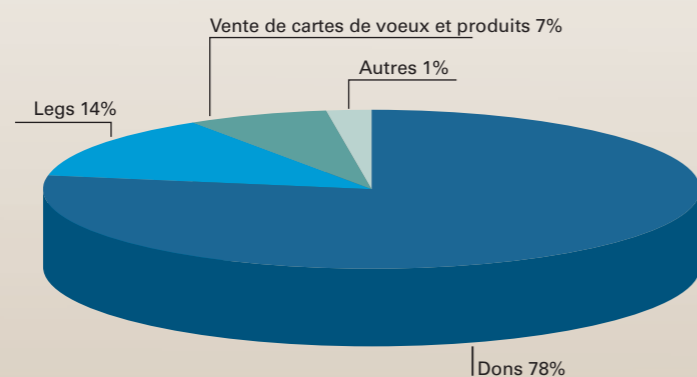
Les recettes issues des fonds provenant de particuliers et d'entreprises propres proviennent principalement d'activités de récolte de fonds (dons et legs) et de ventes de cartes et de cadeaux. Le financement public recouvre des subsides des autorités fédérales (pour des programmes de plaidoyer et d'éducation au développement en Belgique) et des autorités régionales, communautaires et locales (pour des programmes de développement dans le monde et pour des programmes de plaidoyer et d'éducation au développement en Belgique). Les autres recettes concernent des intérêts et diverses récupérations.

Recettes provenant de particuliers, d'entreprises et des autorités en Belgique : répartition par origine



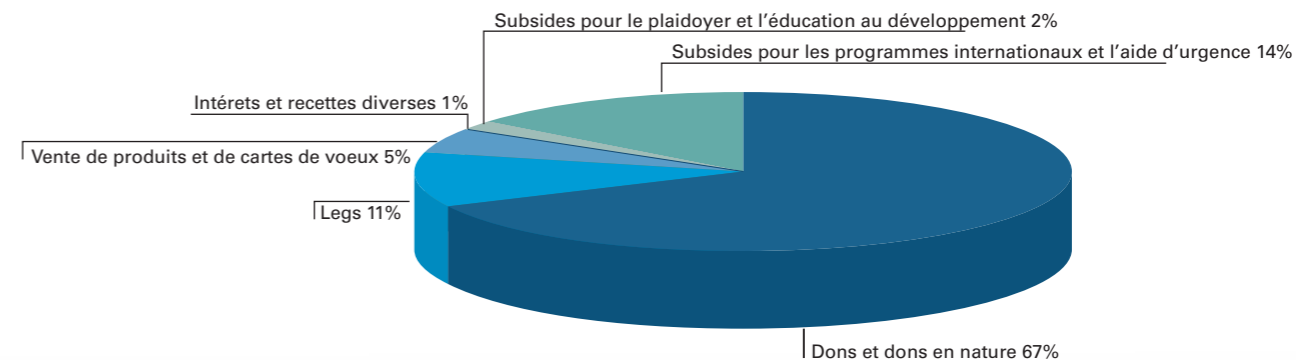
UNICEF Belgique développe de nombreuses activités pour informer le public belge sur les programmes de l'UNICEF en faveur des enfants. Certaines de ces activités visent également à récolter des fonds. Il s'agit d'appels aux dons (publipostages), d'annonces, de la vente de cartes de vœux et de produits UNICEF, de sponsoring, de successions, de recettes d'événements, etc. En 2010, 83 % des recettes totales d'UNICEF Belgique provenaient de campagnes, de legs et de la vente des cartes de vœux et de produits.

Répartition des recettes des particuliers et des entreprises par type de contribution



La contribution annuelle des autorités fédérales belges à l'UNICEF au niveau international pour les programmes de développement n'est pas reprise ci-dessus. En 2010, cette contribution s'est élevée à 27,3 millions d'euros.

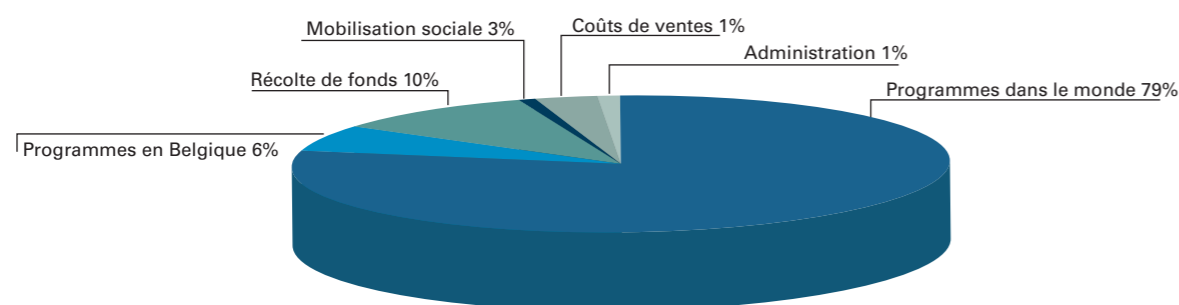
Répartition des recettes provenant des particuliers, des entreprises et des autorités en Belgique: par nature des dons et contributions



	2010
Dons	19.110.804,98 €
Dons en nature	464.131,48 €
Legs	3.148.775,42 €
Vente de produits et cartes de vœux	1.646.479,20 €
Subsides pour les programmes d'aide d'urgence (communautés et régions)	650.000,00 €
Subsides pour les programmes internationaux (communautés, régions, villes et communes)	3.316.488,53 €
Subsides plaidoyer et éducation au développement - programmes en Belgique (autorités fédérales, communautés et régions)	500.017,48 €
	28.836.697,09 €
Intérêts et recettes diverses	44.382,54 €
	44.382,54 €
Recettes totales	28.881.079,63 €

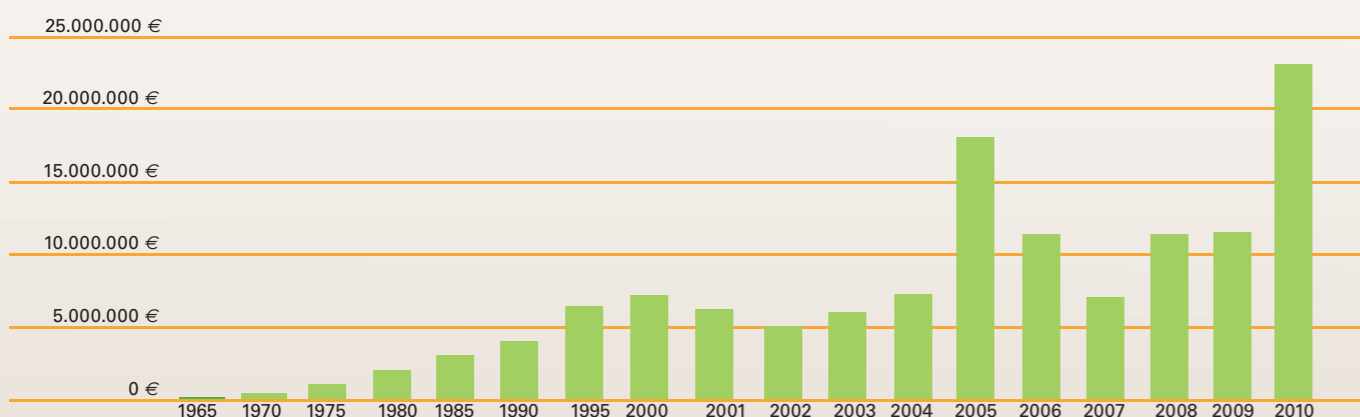


Dépenses d'UNICEF BELGIQUE 2010



Programmes pour le bien-être des enfants et le respect de leurs droits	2010
Programmes dans le monde (survie, éducation, lutte contre VIH/SIDA, protection et plaidoyer)	22.876.166,53 €
Programmes en Belgique – Plaidoyer et Education au développement	1.804.574,09 €
	24.680.740,62 €
Récolte de fonds	2.956.041,93 €
Coûts des cartes de voeux et produits	895.400,59 €
Mobilisation sociale – et travail avec les volontaires	195.550,17 €
Administration	407.118,80 €
	4.454.111,49 €
Fonds affectés	-253.772,48 €
Dépenses totales	28.881.079,63 €

Evolution des contributions d'UNICEF Belgique aux programmes le monde



Soutien d'UNICEF Belgique aux enfants

Conformément à sa mission, UNICEF Belgique est actif dans la promotion du respect des droits de l'enfant dans notre pays et à l'étranger. Il agit par le financement de programmes de développement et d'urgence de l'UNICEF dans 156 pays. En 2010, UNICEF Belgique a transféré au total 22.876.166,53 € pour le financement de programmes UNICEF sur le terrain. En outre, UNICEF Belgique développe de nombreuses actions de promotion et de défense des droits de l'enfant en Belgique et dans le monde dans le cadre de ses programmes belges de plaidoyer et d'éducation au développement.

UNICEF Belgique EST MEMBRE FONDATEUR DE L' A.E.R.F (Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds). Vous disposez d'un droit à l'information. Ceci signifie que les donateurs, collaborateurs et membres du personnel sont tenus informés de la destination des fonds récoltés au moins une fois par an. www.vef-aerf.be

Le bilan et le compte de résultats 2009-2010 figurent en annexe à la fin du rapport. Cette information est également disponible sur notre site www.unicef.be et peut être consultée auprès de la Banque Nationale de Belgique.



Rapport annuel 2010

Répartition des dépenses d'UNICEF Belgique pour les programmes internationaux en 2010

(Transfert aux programmes en euros)

Programmes généraux de l'UNICEF dans le monde soutenus par UNICEF Belgique **6.418.926 €**

(Programmes pour la survie, l'éducation, la lutte contre le VIH/SIDA, la protection et le plaidoyer dans 156 pays)

Programmes de développement spécifiques soutenus par UNICEF Belgique **6.018.763 €**

Education	Inde: La qualité de l'enseignement et l'accès à l'école primaire pour les filles et les minorités ethniques en Orissa	1.177.960 €
Survie	Malawi: Accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement	776.699 €
Survie	Monde: Amélioration de l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement	646.655 €
Education	Mozambique: "Schools for Africa" - Ecoles amies des enfants dans le district de Changara	639.200 €
Education	Malawi: "Schools for Africa" - Ecoles amies des enfants	543.186 €
Survie	Monde: Eliminer le tétanos maternel et néonatal et la rougeole	298.472 €
Survie	Sierra Leone: Des services essentiels pour la survie des enfants et des mamans dans les districts	221.700 €
Protection	Laos: Protéger les enfants laotiens de la violence, l'exploitation et les abus	202.600 €
Protection	Moldavie: Eviter la séparation des enfants de leur environnement familial	200.000 €
Survie	République démocratique du Congo: renforcer la survie des enfants de moins de 5 ans à Kitenge et à Moba au Katanga	200.000 €
Education	République démocratique du Congo: Un enseignement primaire de qualité	200.000 €
Education	Burkina Faso: "Schools for Africa" - Ecoles amies des enfants	185.777 €
Survie	Bolivie: La survie des enfants de moins de 5 ans	159.800 €
Education	Monde: Accès à un enseignement primaire de qualité	122.276 €
VIH/SIDA	Burundi: Prévenir la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant dans la province de Gitega	100.000 €
Survie	Burundi: Promouvoir les soins nutritionnels thérapeutiques communautaires dans la province de Gitega	100.000 €
Protection	Libéria: Améliorer l'enregistrement des enfants à la naissance	100.000 €
Protection	Monde: Lutter contre les mutilations génitales féminines	89.133 €
Protection	Inde: Protection des enfants contre la violence et accès à un enseignement primaire de qualité	23.070 €
Education	Turquie: Accès à l'éducation primaire	13.125 €
Education	Ethiopie et Inde: Accès à un enseignement primaire de qualité	11.115 €
Education	Afrique du Sud: "Schools for Africa" - Ecoles amies des enfants	5.328 €
Survie	République Centrafricaine: Renforcer la vaccination des enfants	2.667 €

Opérations d'urgence soutenues par UNICEF Belgique **10.223.356 €**

Urgence	Haïti: Aide aux victimes du tremblement de terre et de l'épidémie du choléra	7.989.294 €
Urgence	Pakistan: Aide aux victimes des inondations	1.847.977 €
Urgence	Burkina Faso: Soutien aux victimes des inondations	252.476 €
Urgence	Tchad: Soutien nutritionnel aux enfants lors de la crise alimentaire	87.546 €
Urgence	Asie: Soutien aux enfants victimes de crises humanitaires	38.508 €
Urgence	Monde: Soutien aux enfants victimes de crises humanitaires	7.555 €

Programmes internationaux - encadrement et suivi **215.122 €**

Total **22.876.167 €**



**CHAQUE
GOUTTE
COMPTE**



Campagne WaSH : de l'eau pour 400.000 enfants !

En 2009, UNICEF Belgique a lancé une campagne de deux ans sur le thème de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Ce sont en effet les trois composantes du programme WaSH (Water, Sanitation, Hygiene) développé par l'UNICEF dans une centaine de pays. Ces trois composantes sont indissociables. Il est illusoire de vouloir sauver des vies d'enfants en installant des pompes si 2,5 milliards de personnes continuent à faire leurs besoins dans la nature ou dans des latrines inappropriées. Et des toilettes ou des bornes fontaines n'auront que peu d'impact sur la santé si des gestes aussi simples que le lavage des mains à des moments-clefs ne sont ni connus ni mis en pratique. Si cette habitude d'hygiène était pratiquée partout, cela permettrait de réduire jusqu'à 40% l'incidence de maladies mortelles pour les bébés.

La nécessité de cette campagne nous a été dictée par un terrible constat : toutes les 20 secondes, un enfant meurt par manque d'eau potable, de toilettes ou d'hygiène, ce qui représente la mort de 5.000 enfants chaque jour. Un véritable scandale, quand on sait qu'il suffit de 8 euros pour assurer de manière durable l'accès à l'eau potable à un enfant pendant un an.

Après avoir développé le thème de l'assainissement en 2009, nous avons centré la campagne 2010 sur l'accès à l'eau potable. UNICEF Belgique a mis toutes ses forces dans cette campagne intégrée qui a mobilisé l'ensemble de ses services : communication et information, éducation et plaidoyer, programmes internationaux, récolte de fonds, mobilisation sociale...

Nous tenons à souligner ici l'impact de l'engagement de nos Ambassadeurs bénévoles et tout spécialement de Frank De Winne qui a accepté de parrainer l'opération depuis la station spatiale internationale.

Objectifs atteints !

L'effort n'a pas été vain puisque tous les objectifs de la campagne ont été atteints.

1er objectif : Réduire la mortalité infantile en soutenant le programme WaSH de l'UNICEF : ATTEINT

Nous ambitionnions de récolter 850.000 euros chaque année, malgré la crise. A l'issue des deux années de campagne, nous avons recueilli 1.804.793 € de dons auxquels s'ajoutent des subsides des autorités fédérales et régionales, soit un résultat total de 3.194.393 euros. Traduite en accès à l'eau potable, cette somme correspond à 400.000 enfants dont la vie peut être sauvée grâce à l'engagement et à la générosité de la Belgique.

2e objectif : Soutenir le programme WaSH au Mali : ATTEINT

Le Mali est un pays d'Afrique occidentale. L'eau, rare dans les régions désertiques, y fait l'objet d'une quête quotidienne. Frank De Winne, à la veille de son départ pour l'espace, a pu y voir dans quelles conditions les populations, et les enfants en particulier, devaient creuser des puits profonds ou partager avec le bétail l'eau croupie de mares,



© UNICEF/Petrasi

bien loin de toute règle d'hygiène, ce qui entraîne pour les enfants des maladies ou des infections telles que le ver de Guinée. Dans les régions où ce parasite est endémique, les fonds belges ont permis à l'UNICEF de construire 18 puits et d'en réhabiliter 21 autres. Au total, ce sont plus de 30.000 personnes supplémentaires qui ont maintenant accès à une eau saine dans la région de Gao (districts d'Asongo, Menaka, Bourem et Gao). Le financement procuré par la campagne WaSH a également permis de renforcer le



L'EAU INSALUBRE TUE UN ENFANT TOUTES LES 20 SECONDES.

Offrez maintenant une Safe Water Box et faites profiter les enfants et leur famille de la quantité minimum d'eau (20 litres par personne et par jour) pour vivre en bonne santé. En offrant une Safe Water Box, vous n'achetez rien pour vous-même, mais vous offrez de l'eau potable à ceux qui en ont besoin. www.unicef.be

unicef
unissons-nous
pour les enfants

**CHAQUE
GOUTTE
COMPTE**



Au stade Modibo Keita de Bamako, la capitale du Mali, une fillette se lave les mains avec du savon à l'aide d'un kit portable dans le cadre de la Journée Mondiale du Lavage des Mains soutenue par l'UNICEF.



Des partenaires motivés

De nombreuses entreprises se sont mobilisées pour la campagne WaSH. Nous tenons à remercier tout spécialement et dans le désordre : Aquafin, Belgacom, Besix Foundation, Exki, l'Hôtel de Medici à Bruges, Spadel, Van Marcke, et notre agence TBWA qui a assuré la stratégie et les créations liées à la campagne. Belspo et la DGD (Coopération belge) furent également des partenaires essentiels de la campagne, de même que divers ministères fédéraux, des régions, des communautés et des villes dont Bruxelles, Liège et Ostende.

Toute cette mobilisation, tous ces progrès réels sur le terrain, qui se traduisent en vie d'enfants sauvés, c'est à nos sympathisants, nos volontaires et nos partenaires que nous les devons. Certains poursuivent leur action en faveur du Programme WaSH, d'autres nous suivent déjà dans nos nouveaux projets de campagne. Que tous soient ici remerciés pour leur enthousiasme, leur efficacité et leur confiance.

programme « WaSH à l'école » coordonné par l'UNICEF et mis en œuvre avec des partenaires locaux. Il s'agit d'établir des normes standardisées pour les actions WaSH et pour des « toilettes amies des enfants », de répartir le travail dans ce secteur, d'assurer le suivi et de développer les outils pédagogiques adéquats. L'indicateur le plus probant des progrès accomplis est certainement la baisse de 70% de la prévalence du ver de Guinée : de 186 cas en 2009, on est passé à 55 cas en 2010.

3e objectif : Soutenir le programme WaSH en Bolivie : **ATTEINT**

En Bolivie, le financement apporté par UNICEF Belgique porte surtout sur l'amélioration des conditions de vie - et donc de la santé - des communautés andines. Les trois composantes de WaSH (eau, assainissement, hygiène) y tiennent une place centrale. En 2010, l'UNICEF et ses partenaires ont utilisés les fonds belges pour former 100 techniciens municipaux et informer 7.000 parents sur les soins aux enfants, dont l'hygiène élémentaire. Un travail en profondeur sur l'hygiène a été mené avec huit municipalités indigènes qui ont reçu un soutien technique et matériel et des conseils dans l'identification des besoins et des solutions à mettre en place. Enfin, près de 8.000 enfants de 4 ans et plus fréquentent aujourd'hui les centres communautaires d'éveil installés dans

16 municipalités, où ils apprennent entre autres les pratiques de base en hygiène.

4e objectif : Soutenir les programmes WaSH dans les urgences (RDC) : **ATTEINT**

En plus des interventions en faveur des victimes des catastrophes naturelles en Haïti et au Pakistan décrites plus loin dans ce rapport (voir pages 28 et 29), la campagne WaSH a financé le programme mis en place par l'UNICEF en République démocratique du Congo. C'est ainsi qu'en 2010, 3.259 élèves - la moitié de filles - ont bénéficié d'infrastructures scolaires réhabilitées. Au nouveau mobilier ont été ajoutés de nouvelles latrines et des points d'eau potable gérés de manière responsable par des brigades d'hygiène composées d'élèves qui distribuent avec économie le matériel reçu de l'UNICEF. Les parents et le personnel enseignant du Kasaï oriental et de Kinshasa (51 instituteurs, 430 éducateurs des centres de rattrapage scolaire, 322 membres des comités de parents et 18 brigades d'hygiène) ont suivi une formation sur les méthodes participatives d'apprentissage, la prévention du VIH/SIDA, la santé, l'environnement et la cogestion des écoles. Au Katanga, l'UNICEF a travaillé avec les chefs coutumiers de la zone de santé de Moba pour qu'ils s'engagent dans la promotion des pratiques familiales clefs, dont celles relatives à l'hygiène.

5e objectif : Sensibiliser la population, les autorités et le monde des entreprises à la problématique WaSH : **ATTEINT**

Les sommes récoltées tout au long de la campagne parlent d'elles-mêmes : tant le grand public que les entreprises ou les pouvoirs publics ont traduit en soutien concret leur conviction qu'il faut agir pour éviter la mort scandaleuse de tant d'enfants. Tout au long de ces deux années de campagne, des dizaines d'événements ont été organisés pour sensibiliser, convaincre et récolter des fonds. Nous ne citerons ici que ceux qui ont eu le plus grand retentissement : le lancement de la campagne et la plus longue file devant une toilette, l'action « Sauvez un enfant » le 22 mars 2010, le Bal de France, le tournoi de Rugby de Boitsfort, et celui de tennis à Aartselaar, les 20km de Bruxelles, la Journée du changement dans les écoles, le Starwood bike ride, les Francofolies de Spa, le JCI brunch in the Park, Villa Pace (St. Niklaas), le Festival International du Film de Gand, la Soirée des Parrains et Mairaines de l'UNICEF, le Quizz APCO, les contacts ARISS entre Frank De Winne et des écoliers de Belgique et du Mali, les expositions de Redu (EuroSpace Center) et de Spa, la grande exposition « Autour du Pot » à Bruxelles, Ostende et Liège, le dîner de gala de Frank Fol en liaison avec Frank De Winne.

Frank De Winne : « Un véritable succès ! »

Frank De Winne, astronaute ESA et Ambassadeur bénévole d'UNICEF Belgique, a parrainé la campagne WaSH et l'a animée depuis l'espace « Pour moi, cette campagne a été un véritable succès. Je suis en contact avec des nombreuses personnes et je constate que l'intérêt pour la problématique de l'eau potable s'est accru. Si je devais retenir quelques moments forts de la campagne, je citerais certainement en premier lieu ma mission sur le terrain, au Mali et le contact direct que j'ai pu établir depuis l'espace avec les enfants que j'y avais rencontrés. Puis les t-shirts bleus de l'UNICEF que j'ai souvent portés dans l'ISS. Mais pour moi, la campagne n'est pas terminée. Je profite des nombreuses conférences qu'on me demande de donner sur mon vol spatial pour rappeler l'importance de l'eau, dans l'espace bien sûr, mais aussi dans le reste du monde. »



Même dans la station spatiale ISS, Frank De Winne a continué à jouer son rôle de parrain de la campagne WaSH en multipliant les messages et les interventions sur cette thématique.

L'UNICEF et les droits de l'enfant dans le monde

Introduction

L'UNICEF travaille pour le bien-être des enfants et le respect de leurs droits dans le monde entier. Notre mission repose sur le suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant par les pays et l'engagement de la communauté internationale vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Pour ce faire, l'UNICEF a défini cinq thèmes d'action prioritaires :

1. la survie et le développement du jeune enfant,
2. l'éducation de base et l'égalité des sexes,
3. la protection de l'enfant contre la violence, l'exploitation et les abus,
4. le VIH/SIDA et les enfants,
5. le plaidoyer et le partenariat en faveur des droits de l'enfant.

Cette partie du rapport montre comment l'UNICEF et ses partenaires ont obtenu des résultats concrets dans les différents secteurs. Ce travail n'a pu être réalisé que grâce aux généreuses contributions totalement volontaires de la part de gouvernements, d'entreprises et de particuliers d'un grand nombre de pays.

En 2010, les recettes de l'UNICEF ont atteint les 2.802 millions d'euros (3.682 millions \$). La croissance de celles-ci de 13% provient en réalité des fonds récoltés pour les urgences en Haïti et au Pakistan. Les contributions en dehors des urgences ont diminué, principalement en conséquence de la récession économique mondiale.

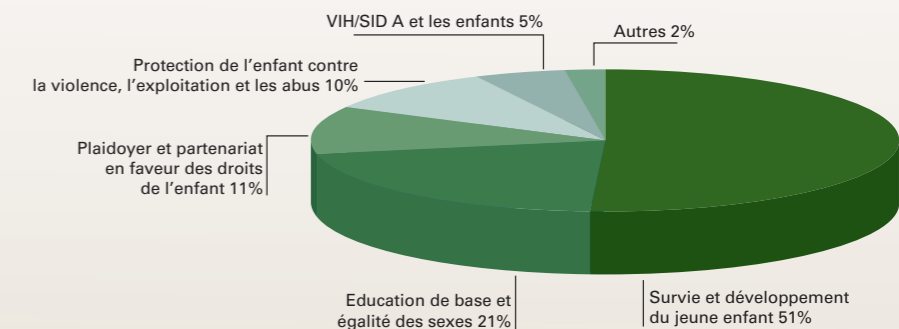
La contribution de l'ensemble de la population belge à l'UNICEF a été remarquable en 2010, plaçant notre pays en 9e place en termes de don moyen par habitant. Le montant total donné à l'UNICEF par les Belges est de 55,7 millions d'euros:

- 24,4 millions d'euros des entreprises et des particuliers
- 4 millions d'euros des autorités régionales, communautaires et locales
- 27,3 millions d'euros du gouvernement fédéral belge

Les investissements de l'UNICEF dans ses actions dans plus de 150 pays pour la même année ont augmenté de 14% par rapport à 2009 pour atteindre les 2.553 millions d'euros (3.355 millions \$).

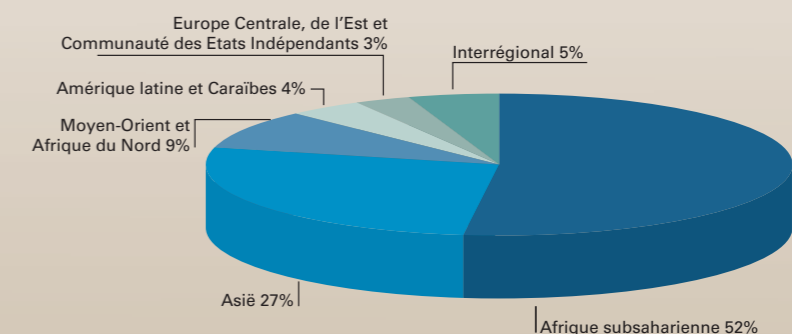
La répartition des dépenses de l'UNICEF entre les secteurs reste relativement stable par rapport à 2009. Le thème de la survie et du développement du jeune enfant représente la moitié des investissements en 2010, incluant les actions fondamentales pour la santé de la femme et de l'enfant, la vaccination, la nutrition mais également pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène. 21% des dépenses sont dédiées à l'éducation, plaçant ce secteur en 2ème place en termes d'importance.

Répartition des dépenses de l'UNICEF par thématique d'action en 2010 (2.553 millions d'euro's)



L'Afrique subsaharienne et l'Asie concentrent 79% des dépenses de l'organisation, reflétant de cette manière la situation difficile des enfants sur ces continents. 61% des investissements de l'UNICEF s'est fait dans les pays où la mortalité des enfants de moins de 5 ans est élevée ou très élevée.

Répartition des dépenses de l'UNICEF par région d'action en 2010 (2.553 millions d'euros)



LA BELGIQUE, L'UN DES GRANDS PARTENAIRES DE L'UNICEF

La Belgique confirme son engagement pour les droits de l'enfant en 2010, en étant le 12e gouvernement donateur de l'UNICEF avec une contribution totale de 27,3 millions d'euros (35,8 millions \$). Mais il est remarquable de constater que plus de 70% des fonds du gouvernement belge soutiennent les programmes prioritaires de l'UNICEF. Et que ce faisant, notre pays est le 8e gouvernement donateur en termes de contribution aux ressources générales permettant de prévoir et d'adapter facilement les actions en fonction des besoins.

LES AUTORITÉS RÉGIONALES ET LOCALES BELGES PARTICIPENT AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS DANS LE MONDE

UNICEF Belgique compte chaque année sur un soutien important des gouvernements régionaux et communautaires, ainsi que des provinces, villes et communes du pays. Ces subsides pour les programmes de l'UNICEF dans le monde sont de 4 millions d'euros en 2010, et représentent 14 % des recettes de l'organisation.

Ils proviennent :

- du Ministère flamand de l'enseignement (2.387.500€)
- de l'Agence flamande de coopération internationale - VAIS (1.150.000 €)
- de l'Agence Wallonie-Bruxelles International (335.000€)
- du Parlement de la Communauté française (20.000€)
- de 50 villes et communes (73.989 €)

La survie et le développement du jeune enfant

Pour le bon développement et l'épanouissement futur d'un enfant, les premières années de la vie sont essentielles. La survie et le développement du jeune enfant sont depuis toujours une priorité pour l'UNICEF.

Des progrès importants sont continuellement réalisés pour diminuer le nombre de décès des enfants de moins de 5 ans. Celui-ci est passé de 12,6 millions en 1990 à 8,8 millions pour l'année 2008. Malheureusement, ces améliorations ne suffisent pas si l'on veut atteindre le 4e Objectif du Millénaire pour le Développement qui vise à réduire de deux tiers le taux de

mortalité infantile d'ici 2015. Aujourd'hui, en 2011, plus de 8 millions d'enfants meurent encore chaque année avant leur cinquième anniversaire de maladies pourtant évitables comme la malaria, les infections respiratoires aiguës, la diarrhée, la rougeole et de mauvaises conditions néonatales.

Un proportion de plus en plus importante d'enfants qui décèdent dans leurs cinq premières années de vie réside en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Ces deux continents comprennent à eux seuls environ 95 % des décès maternels et près de 90 % des décès de nouveau-nés. En Afrique, les différentes

crises, migrations et combats causent indirectement un grand nombre de décès de jeunes enfants. En effet, l'accès des populations à des soins de santé indispensables est régulièrement entravé (insécurité, dispensaires fermés ou réduits au strict minimum, problèmes d'approvisionnement en médicaments, manque de personnel médical, etc.). Pour lutter efficacement contre la mortalité des enfants, il est nécessaire de consacrer une grande partie des efforts à ces régions.

Les défis dans le domaine de la survie de l'enfant sont immenses. La malnutrition, le manque d'hygiène et l'absence d'un accès approprié à de l'eau salubre et à un assainissement sûr sont à l'origine de plus de la moitié des décès. Un nombre limité d'interventions prioritaires pourraient permettre d'éviter plus de deux tiers des décès maternels et néonataux. Ces interventions portent sur une bonne alimentation, l'amélioration des pratiques d'hygiène, l'accès aux soins prénatals, la présence d'un agent de santé qualifié lors de l'accouchement, ainsi que les visites post-natales aux

mères et aux nouveau-nés. La survie et le développement d'un enfant dépendent en grande partie de la santé de sa mère. Or, environ 536.000 femmes, dont 99 % sont issues de régions du monde en développement,

décèdent tous les ans des suites d'une grossesse ou d'un accouchement. Le travail de l'UNICEF porte donc également sur la santé des femmes enceintes et des jeunes mamans. Les améliorations constatées à cet égard sont très encourageantes. Davantage de femmes bénéficient aujourd'hui de soins de santé qualifiés pendant la grossesse et durant l'accouchement.

Actions et résultats

Les avancées globales en matière de santé de l'enfant ne doivent pas occulter les inégalités qui persistent : les enfants les plus vulnérables et les plus difficiles à atteindre continuent d'être laissés pour compte. L'UNICEF coopère avec des ONG locales et avec tous les niveaux de pouvoir de l'Etat pour garantir aux enfants les plus pauvres et les plus défavorisés un meilleur accès aux soins de santé de qualité.

Un des aspects essentiels du travail de l'UNICEF est de participer à l'élaboration des politiques nationales en faveur de la survie et du développement du jeune enfant et de veiller à leur application effective pour toute la population.

Pour ce faire, les communautés locales peuvent prendre directement en charge la lutte contre les maladies de l'enfance et contre la malnutrition. Les questions importantes, les propositions et les solutions sont débattues au niveau des communautés locales. De cette façon, ces communautés gèrent certains aspects de prévention et interviennent dans la prise en charge des soins de maladies infantiles.

Des progrès considérables peuvent être réalisés au sein des familles pour améliorer de façon significative la santé et le bien-être des enfants en bas âge et de leur famille. Une partie importante du travail de l'UNICEF consiste donc à promouvoir certaines « pratiques familiales essentielles », telles que le lavage des mains, l'allaitement maternel, l'usage de moustiquaires (pour protéger les jeunes enfants de la malaria) et une alimentation saine. La diffusion de ces messages visant à adapter les comportements se réalise au cours de séances locales d'information régulièrement

Vaccination de routine en Sierra Leone



organisées dans les villages, dans les salles d'attente des centres de santé, dans les écoles, ... Pour diminuer la mortalité des enfants, l'UNICEF lutte également contre le VIH/SIDA, qui reste une cause de mortalité non négligeable, surtout en Afrique.

Chaque année, l'UNICEF soutient des vaccinations d'urgence en plus de la vaccination de routine. En novembre 2010, par exemple, l'UNICEF a soutenu une campagne de vaccination contre la polio dans neuf provinces de la République démocratique du Congo. Cette initiative fait partie d'une campagne massive de vaccination synchronisée couvrant 72 millions d'enfants sur l'ensemble du continent africain. La diminution globale du nombre de décès d'enfants dans le monde s'explique, en grande partie, par les succès remportés par l'élargissement des programmes de vaccination dans la lutte contre plusieurs maladies de l'enfance.

L'UNICEF organise des formations pour le personnel médical sur la prise en charge des maladies de l'enfance, l'importance de l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie de l'enfant, etc. Il distribue des moustiquaires traitées à l'insecticide ainsi que des compléments en vitamine A aux enfants et aux femmes enceintes afin d'augmenter leur résistance aux maladies et leurs chances de survie, de croissance et de développement. En 2010, 1 milliard d'enfants ont également été vaccinés contre la poliomyélite.

L'UNICEF et ses partenaires interviennent également au niveau de la survie dans les situations d'urgence afin de répondre aux besoins les plus pressants des enfants. Dans des situations de catastrophes humanitaires, les enfants sont souvent privés d'eau potable et menacés par les maladies. Le programme WaSH (Water, Sanitation and Hygiene) constitue donc l'une des priorités de l'UNICEF dans de telles situations et permet de garantir au plus grand nombre d'enfants possible l'accès à de l'eau potable, à des installations sanitaires suffisantes et adéquates, et à des connaissances d'hygiène de base. Dans le cadre de ce programme, l'UNICEF distribue, par exemple, du savon et des tablettes de purification pour l'eau.

Les dons belges ont financé certaines actions spécifiques, dont voici quelques exemples :

- En République démocratique du Congo, dans les zones de santé de Moba et Kitenge, l'UNICEF a fourni 7 frigos pour la conservation des vaccins et plus de 30 kits médicaux (incluant des kits d'urgence et des kits d'accouchement). 6.000 moustiquaires imprégnées d'insecticide ont également été distribuées aux enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes.
- Au sud de la Sierra Leone, dans le district de Pujehun, l'UNICEF a fourni des traitements contre le paludisme, la diarrhée, les maladies à prévention



Un jeune garçon dans le centre nutritionnel thérapeutique de l'Hôpital Général de Walungu, en République démocratique du Congo.

vaccinale et la malnutrition parmi les enfants de moins de cinq ans, ainsi que des médicaments pour les soins prénatals et postnatals afin d'améliorer la santé maternelle. En fournissant des médicaments

essentiels, l'UNICEF soutient la suppression des frais médicaux pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de cinq ans dans tous les établissements sanitaires du pays.

En dépit de ces avancées, une éducation de qualité reste hors d'atteinte pour des millions d'enfants et des défis de taille subsistent. Tout d'abord, les progrès en matière d'éducation ne peuvent pas se mesurer uniquement en termes du nombre d'élèves qui fréquentent l'école primaire. La qualité de l'enseignement est tout aussi importante. Si les familles ne voient pas l'utilité de scolariser leurs enfants, les bancs de l'école resteront vides. Pour garantir une éducation de qualité, l'UNICEF a développé le modèle de l'« Ecole Amie des Enfants ». Cette approche peut différer d'un pays à l'autre en fonction des besoins spécifiques des enfants, mais le dénominateur commun est un intérêt centré sur l'éducation de qualité dans un environnement sûr, sain et protecteur. L'UNICEF accorde donc une attention particulière au milieu dans lequel les enfants apprennent, en leur assurant, par exemple, l'accès à de l'eau potable et à des latrines propres et adaptées. De plus, les écoles « amies des enfants » ne se limitent pas à transmettre des connaissances en mathématiques et en lecture, mais englobent aussi la notion d'apprentissage de la vie en transmettant aux enfants des règles simples d'hygiène et de santé qui leur serviront tout au long de leur existence.

Un autre défi que veut relever l'UNICEF est l'accès des enfants à une éducation préscolaire (de 3 à 6 ans). En effet, si l'enseignement primaire est absolument essentiel, il n'est tout simplement pas suffisant. Les premières années de la vie d'un enfant sont cruciales pour le développement de ses futures fonctions cognitives, du langage, de ses aptitudes émotionnelles et sociales, ainsi que pour sa santé plus tard. L'éducation préscolaire fournit aussi aux jeunes enfants les outils dont ils auront besoin pour pouvoir terminer avec succès l'école primaire. Pour toutes ces raisons, l'UNICEF développe des programmes qui préparent l'enfant à l'école primaire et plaide auprès des autorités pour qu'elles développent des politiques et prévoient des moyens suffisants pour la petite enfance.

Pour atteindre les Objectifs du Millénaire, il est essentiel de permettre à davantage d'enfants de prendre le chemin de l'école, mais aussi de lutter contre les inégalités d'accès. Le but est de garantir l'accès de tous les enfants à l'école, qu'ils soient garçons ou filles, et quelle que soit leur origine ethnique, sociale ou géographique. Pour y parvenir, l'UNICEF plaide auprès des autorités pour la suppression des frais d'inscription. Une attention particulière est également accordée à l'accès à l'éducation pour les enfants les plus vulnérables et pour les filles. En effet, il est prouvé que les investissements réalisés dans l'éducation des filles profitent à l'ensemble de la communauté : les filles peuvent non seulement se réaliser elles-mêmes et exercer leurs droits, mais elles seront aussi plus autonomes et mieux à même de donner à leurs enfants un bon départ dans la vie.

Enfin, l'éducation est souvent l'un des premiers secteurs touchés en cas de crise. Près de la moitié des enfants qui ne vont pas à l'école dans le monde vivent dans un pays frappé par un conflit armé. L'UNICEF est très soucieux de permettre aux enfants de poursuivre leur éducation en situation de crise, lorsque leurs écoles sont inaccessibles ou détruites. Pour rétablir l'éducation dans les situations d'urgence, l'UNICEF organise des « Espaces Amis des Enfants ». Il a notamment développé

des « Ecoles en boîte », un colis contenant du matériel et des fournitures scolaires pour 80 enfants.

Actions et résultats

L'UNICEF cherche à travailler avec les gouvernements et les autorités, dans le but de développer des systèmes éducatifs durables et en adéquation avec la réalité locale. Ainsi, 93 pays ont élaboré, avec l'aide de l'UNICEF, des politiques pour réduire les différences entre les filles et les garçons en termes d'accès à l'éducation. Grâce au travail de plaidoyer, la Colombie a supprimé les inscriptions payantes en 2009, ce qui a permis à près d'1 million d'enfants de trouver les bancs de l'école pour l'année scolaire 2010-2011.

Suite à une situation d'urgence, le travail de l'UNICEF ne vise pas seulement à reconstruire mais à « reconstruire mieux ». En Haïti, par exemple, l'UNICEF soutient le Ministère de l'éducation pour mettre en place un système scolaire accessible et de qualité. Plus de 110 écoles semi-permanentes ont été construites depuis le séisme.

Les dons belges ont financé certaines actions spécifiques, dont voici quelques exemples :

- En République démocratique du Congo, l'UNICEF travaille avec le gouvernement à l'élaboration d'un cadre politique sur l'éveil du jeune

enfant. Le concept « Ecoles amies des enfants, amies des filles » a profité à 13.000 enfants dans 33 écoles réparties dans 6 provinces.

- Au Mozambique et au Malawi, grâce notamment au soutien de la Communauté flamande, les actions de l'UNICEF permettent d'améliorer la qualité de l'éducation et des infrastructures scolaires. Ainsi, au Malawi, de nombreux professeurs ont été formés et 45.000 élèves ont pu bénéficier de matériel scolaire pour l'année 2010. Quant au Mozambique, l'objectif de l'UNICEF est de permettre à 300.000 enfants d'achever l'ensemble du cycle primaire dans 750 « Ecoles amies des enfants ».
- En Inde, toujours avec l'appui de la Communauté flamande, l'UNICEF travaille en étroite collaboration avec les autorités dans le but d'améliorer le programme éducatif national du gouvernement et les méthodes d'apprentissage.
- Différentes entreprises belges ont aussi apporté leur soutien aux projets de l'UNICEF en 2010. A travers son programme « Chances For Children », ING a contribué à offrir davantage d'opportunités à de nombreux enfants en Ethiopie, en Zambie et en Inde. En Zambie, par exemple, l'UNICEF a développé des programmes de sensibilisation au problème du VIH/SIDA dans les écoles. La société Amway a, quant à elle, soutenu le travail de l'UNICEF en Turquie.

La protection des enfants

La Convention garantit à tous les enfants le droit de grandir dans un environnement qui les protège de la violence, de la maltraitance, de l'exploitation, de la négligence et de la discrimination. Pourtant, partout dans le monde, un nombre alarmant d'enfants souffrent de ces abus. L'existence de conflits armés et l'extrême pauvreté sont des facteurs qui multiplient les risques de violation des droits de l'enfant. Sans compter que, souvent, les enfants n'osent pas dénoncer les cas de mauvais traitements dont ils sont victimes.

Par ailleurs, bien que l'enregistrement des naissances soit une condition essentielle à la réalisation des droits de l'enfant – il légitime l'existence de la vie d'un enfant tout en enregistrant le fait que l'État le reconnaît comme l'un de ses citoyens, plus de 50 millions d'enfants ne sont pas enregistrés à la naissance.

Malgré tout, des progrès considérables ont été accomplis dans le secteur de la protection de l'enfant. La prise de conscience des problèmes liés à la protection

L'éducation de base et l'égalité des sexes

L'éducation est la clé d'un avenir meilleur pour les enfants d'aujourd'hui et la base du développement des sociétés. Les enfants privés de leur droit à l'éducation n'ont pas accès à toute une série d'opportunités, ce qui les empêche d'accomplir leur potentiel et de réaliser certains de leurs rêves les plus chers. L'éducation est également un rempart contre la pauvreté et permet aux populations de se doter de connaissances et compétences nécessaires à l'adoption de comportements favorables à leur santé et à celle de leurs enfants. Pourtant, dans le monde, plus de 101 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne fréquentent pas l'école primaire et près de 70 millions ne sont pas inscrits à l'école. La plupart d'entre

eux vivent en Afrique ou en Asie du Sud, et plus de la moitié sont des filles.

Partant de ce constat, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ont fait de l'éducation universelle l'une de leurs priorités. Les OMD 2 et 3 visent à ce que tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, puissent bénéficier d'ici 2015 d'un cycle complet d'études primaires. Les défis pour parvenir à cet objectif restent énormes. Néanmoins, le tableau n'est pas tout à fait noir. Les années 2000 ont été témoins d'énormes progrès dans le domaine de l'éducation : entre 1999 et 2007, le nombre d'enfants non-scolarisés dans le monde a diminué de 33 millions, et l'égalité entre garçons et filles est en passe de devenir une réalité dans de nombreux pays. On estime que 77% des filles et 80% des garçons fréquentent aujourd'hui l'école primaire.

Santosh Sharma, 35 ans, enseigne à des enfants d'âge préscolaire dans un centre « ami des enfants » dans le village de Sehriya, en Inde.



Dans une école primaire de village, au Pakistan, une jeune fille apprend à dessiner avec du matériel fourni par l'UNICEF.



Au Laos, l'école mobile de Peuan Mit (« amitié forte ») organise des activités en faveur des enfants des rues de Vientiane et aux alentours de la capitale. L'école offre des activités de jeux et informe les enfants et les jeunes sur les bonnes pratiques d'hygiène, de nutrition, l'importance de la scolarité, les dangers des drogues et de l'alcool.



Nouveau-né dans une maternité en Iraq. Plus de 50 millions d'enfants ne sont pas enregistrés à la naissance au niveau mondial.

de l'enfant et les initiatives de sensibilisation dans ce domaine ont beaucoup progressé. Dans deux secteurs particuliers – les enfants dans les conflits armés et la violence contre les enfants – la désignation de représentants spéciaux des Nations Unies a mis en lumière l'attention accordée à ces problèmes et la détermination à les régler. Certaines améliorations ont bien été enregistrées – par exemple, un recul des mutilations génitales féminines et de l'excision – mais les progrès sont lents.

Les enfants doivent être informés de leurs droits à une protection, apprendre à éviter les risques et à réagir face au danger. Pour cela, ils suivent des cours renforçant leurs aptitudes pratiques, sont sensibilisés par des enfants de leur âge et contribuent à la formulation de solutions concernant la protection de l'enfant.

Actions et résultats

Pour l'UNICEF, la priorité est de favoriser la création d'environnements protecteurs qui contribueront à prévenir la violence, l'exploitation, les mauvais traitements et la discrimination, et à y répondre. Cela implique de sensibiliser les gouvernements aux droits des enfants, mais aussi d'accentuer le rôle protecteur indispensable qui doit être tenu par les familles et les communautés. Au Cambodge, par exemple, l'UNICEF a mis en place des programmes de protection des enfants via un réseau important de groupements communautaires de protection de l'enfance composé d'enseignants, d'agents de santé, de policiers, de travailleurs sociaux, de bonzes, etc. Plus de 800 villages participent déjà à ces programmes de protection communautaire. Au Brésil, l'UNICEF, l'Organisation

Internationale du Travail et le gouvernement sont parvenus en 7 ans à réduire de 1,5 million le nombre de jeunes travailleurs âgés de 5 à 14 ans grâce à la construction d'un environnement protecteur.

Les enfants seront mieux protégés contre les mauvais traitements et l'exploitation s'ils ont accès à la santé, à l'éducation et aux autres services dont ils ont besoin, et auxquels ils ont droit. Les droits des enfants à la survie, au développement, à une protection et à la participation sont interdépendants. L'éducation joue un rôle fondamental à cet égard. L'école peut et doit être un endroit sûr qui contribue à accroître les aptitudes pratiques et les connaissances des élèves, les aidant ainsi à éviter les situations à risque et à se protéger. Chaque année supplémentaire passée sur les bancs de l'école améliore les chances d'un enfant de pouvoir échapper aux formes de travail dangereuses pour la santé ou à d'autres formes d'exploitation.

Quelques chiffres :

- Plus d'un milliard d'enfants vivent dans des pays ou des territoires touchés par un conflit armé et près de 300 millions d'entre eux sont âgés de moins de 5 ans.
- Plus de 240 millions d'enfants sont contraints de travailler dans des conditions abusives.
- Plus d'1,2 million d'enfants sont victimes de la traite.
- Plus de 250.000 enfants sont enrôlés dans les armées.
- Plus de 70 millions de femmes et de jeunes filles âgées de 15 à 49 ans subissent des mutilations génitales féminines ou une excision.
- Plus de 17 millions d'enfants (de moins de 18 ans) ont perdu au moins un de leurs parents à cause du SIDA.

La Convention relative aux droits de l'enfant insiste sur l'importance de la participation des enfants. Ceux-ci doivent pouvoir s'exprimer et donner leur opinion en toute liberté, sur les questions qui les concernent et les intéressent. Ce droit ne peut se réaliser qu'en présence d'espaces sûrs de dialogues au sein de la famille et de la société.

L'UNICEF vient aussi en aide aux enfants fragilisés par les situations d'urgence. Suite au tremblement de terre en Haïti, l'UNICEF a apporté un soutien psycho-social à 94.800 enfants qui ont aujourd'hui quotidiennement accès à des activités récréatives et sportives grâce à 369 « espaces amis des enfants » installés par l'organisation

et ses partenaires. En outre, 4.948 enfants séparés de leurs parents ont été enregistrés et 1.265 ont pu rejoindre leur famille.

Les dons belges ont financé certaines actions spécifiques, dont voici quelques exemples :

- Au Laos, en 2010, 217 enfants (dont 75 filles) sont accueillis de jour dans un centre d'enfants des rues de Vientiane, Peuan Mit, soutenu par l'UNICEF 72 enfants (19 filles) en moyenne y passent la nuit. Ce centre propose notamment des activités d'éducation non formelle aux enfants avec l'objectif de les réintégrer à l'école publique. L'UNICEF a égale-

ment permis le retour de dix enfants chez eux ou auprès de membres de leur famille. L'UNICEF prépare la famille à recevoir l'enfant et suit la situation par après.

- En Moldavie, le réseau de « pairs éducateurs » créé en 2007 a triplé en 2008-2009, grâce aux fonds d'UNICEF Belgique et aux autres donateurs. Aujourd'hui, ce réseau couvre plus de 1.000 écoles dans 25 municipalités (sur 37 au total). Plus de 4.000 éducateurs ont été identifiés et formés pour diffuser des activités d'information avec d'autres jeunes sur des questions concernant des modes de vie sains (par exemple, la prévention du VIH/SIDA, la santé), la prévention des abus, la traite d'êtres humains, etc.

Le VIH/SIDA et les enfants

Depuis près de trente ans, la pandémie du VIH/SIDA affecte des millions de familles partout dans le monde. 370.000 enfants de moins de 15 ans seraient infectés chaque année par le virus, sans compter les dix millions d'orphelins qui se retrouvent seuls parce que leurs parents en sont morts.

L'UNICEF a toujours considéré comme l'une de ses priorités d'organiser la prise en charge, le soutien et la protection des enfants touchés par le VIH/SIDA. D'importantes améliorations ont déjà été réalisées ces dernières années dans la lutte contre le VIH. Le nombre de nouvelles infections se réduit, l'accès au traitement s'élargit, et la transmission du VIH de la mère à l'enfant diminue. Ces progrès démontrent la possibilité d'atteindre le 6e Objectif du Millénaire pour le Développement, à savoir, l'accès universel aux services de prise en charge du VIH/SIDA et l'arrêt de la propagation du virus d'ici 2015. Toutefois, ces améliorations globales se répartissent de façon inégale. Les personnes les plus vulnérables, les plus en marge de la société restent les plus touchées par le virus.



Message de prévention du VIH/SIDA peint sur un mur à la sortie d'un centre de santé au Mali.

Le taux de transmission du virus de la mère à l'enfant reste très préoccupant. En 2008, plus de 90% des enfants infectés par le VIH/SIDA l'ont été par leur mère. Les femmes séropositives transmettent souvent le virus à leur bébé parce qu'elles ne bénéficient pas de l'ensemble des services et interventions nécessaires à leur bon état de santé et à la protection de leur bébé contre le VIH. Lorsque l'on donne des antirétroviraux aux femmes enceintes séropositives à la fin de leur grossesse et lors de l'accouchement, le risque de transmis-

sion du VIH à l'enfant diminue considérablement. A l'heure actuelle, le coût élevé des services de soins prénatals et d'accouchement, les frais de transport vers les centres de santé, la stigmatisation et la discrimination liées au VIH empêchent beaucoup de femmes de recourir aux services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Selon de récentes estimations, plus de 1.000 bébés naissent chaque jour avec le virus. Il est primordial de diagnostiquer ces nouveau-nés séropositifs le plus rapidement possible faute

de quoi la moitié de ces nourrissons n'atteindront pas leur deuxième anniversaire par manque du traitement adéquat.

Il est également essentiel, dès la prime adolescence, d'aider les jeunes à adopter des comportements responsables. Trop d'adolescents n'ont pas de connaissance suffisante du VIH/SIDA et des infections sexuellement transmissibles. La prévention du VIH auprès des jeunes est une condition essentielle pour mettre un frein à la propagation du VIH parmi les adolescents.

Actions et résultats

L'UNICEF se bat chaque jour pour que tous les enfants aient les mêmes possibilités d'accès aux services de lutte contre le SIDA, quels que soient leur sexe, leur situation économique ou géographique, leur niveau d'éducation et leur statut social. L'organisation accorde une attention particulière aux filles et aux jeunes femmes, qui représentent à elles seules plus de 60% des jeunes affectés par le VIH.

L'UNICEF et ses partenaires agissent sur quatre points essentiels dans la lutte contre le VIH/SIDA, à savoir la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, le traitement pédiatrique du VIH, la prévention de nouvelles infections auprès des jeunes et l'aide aux enfants orphelins et vulnérables à cause du VIH/SIDA.

Le défi de l'UNICEF pour prévenir la **transmission du VIH des femmes enceintes à leur enfant** est tout d'abord d'améliorer l'information des femmes et d'augmenter l'accès aux médicaments adéquats, surtout pour les femmes qui n'ont pas accès aux centres de santé. Le kit "maman-bébé" de l'UNICEF contient des médicaments à prendre à la maison et permet aux mères d'avoir accès et de gérer le traitement sans avoir à rendre des visites régulières aux cliniques. Il permet aussi d'aider les femmes à comprendre le calendrier complexe des différents médicaments et des dosages qu'elles-mêmes et leurs nouveau-nés doivent suivre pendant la grossesse, la naissance et les tous premiers mois de la vie. L'UNICEF soutient également un important travail de conseil et de dépistage régulier et volontaire des femmes enceintes. Des progrès significatifs ont été constatés dans l'accès au traitement antirétroviral (ARV). Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, 53% des femmes enceintes porteuses du VIH ont reçu, en 2010, un traitement ARV pour éviter la transmission du virus à leur enfant. En 2005, elles n'étaient que 15%.

Le deuxième aspect prioritaire pour l'UNICEF est la **prise en charge des femmes enceintes infectées par le VIH et le traitement pédiatrique de leurs bébés**. L'UNICEF tente d'élargir au maximum le dépistage chez les jeunes enfants, lors des visites dans les établissements de santé. Il souhaite transposer à plus grande échelle des

interventions de base de prévention comme l'administration de l'antibiotique cotrimoxazole à tous les nourrissons exposés au VIH jusqu'à ce que l'on détermine s'ils sont eux-mêmes infectés. Au Malawi, le travail des conseillers pour mettre en place un système de dépistage systématique du VIH a permis de faire passer la part d'enfants dépistés de 6% à environ 65%, et d'augmenter considérablement le nombre d'enfants inscrits à des programmes de traitement.

La **prévention de la transmission du VIH/SIDA auprès des adolescents** constitue un troisième point essentiel du travail de l'UNICEF. L'UNICEF renforce les compétences des enseignants, des éducateurs et surtout des adolescents dans le domaine du VIH/SIDA. Ce travail d'information passe, par exemple, par l'intégration du VIH dans les manuels scolaires des écoles primaires et secondaires, la diffusion vers les jeunes non-scolarisés, la création de clubs d'adolescents, etc. Ce travail d'information a permis de réduire de plus de 25% la prévalence du VIH chez les jeunes dans 22 pays-clés d'Afrique entre 2001 et 2008. En effet, on remarque aujourd'hui une tendance marquée à aller vers des pratiques et des comportements plus sûrs, notamment le recul de l'âge du premier rapport sexuel, la diminution du nombre de partenaires et l'utilisation accrue du préservatif.

La dernière priorité vise la **protection et le soutien des enfants infectés et affectés par le VIH/SIDA**. L'UNICEF veille à ce que tous les enfants et les jeunes séropositifs aient accès à des médicaments. En outre, une fois diagnostiqués et inscrits dans un programme de prise en charge et de traitement, les enfants et jeunes séropositifs doivent bénéficier d'un accompagnement spécifique, comprenant une aide psychologique et communautaire allant au-delà des services cliniques. L'UNICEF apporte son soutien aux enfants dont les parents sont infectés par le virus ou qui en sont décédés. En Ouganda, l'UNICEF

Les femmes font la file dans le centre nutritionnel thérapeutique de Gatumba, au Burundi, pour recevoir du lait thérapeutique pour leurs jeunes enfants. Ce centre traite également plus de 50 mamans malades du SIDA avec des antirétroviraux.

travaille actuellement à renforcer les capacités des districts, des autorités locales et des organismes de la société civile. L'objectif est de planifier, de mettre en œuvre et de gérer une action décentralisée complète et de qualité visant à répondre aux besoins des orphelins et des autres enfants vulnérables dont les familles sont touchées par le VIH/SIDA.

La lutte contre le VIH se poursuit aussi dans les situations d'urgence. En Haïti, l'incidence du VIH parmi les adolescents atteint des niveaux alarmants, chez les jeunes filles en particulier. A la suite du tremblement de terre, beaucoup de personnes séropositives ont dû interrompre leur traitement (perte de médicaments, perte d'emploi, destruction des centres de santé). Les déplacements de masse ont également contribué à rendre les populations plus vulnérables aux infections par le VIH. L'UNICEF veille à ce que les Haïtiens porteurs du virus continuent à recevoir leur traitement médical. Il soutient le Ministère de la Santé pour élargir les services de Prévention de la Transmission Mère-Enfant et reste mobilisé dans les activités de prévention du VIH qui visent les adolescents.

Les dons belges ont financé certaines actions spécifiques, dont voici quelques exemples :

- Grâce au travail de l'UNICEF dans 2 zones de santé de la Province du Katanga, en **République démocratique du Congo**, les femmes ont systématiquement été sensibilisées lors de la consultation prénatale sur l'existence et l'importance du test de dépistage du VIH/SIDA. La Prévention de la Transmission du VIH/SIDA de la Mère à l'Enfant est déjà intégrée dans trois structures et dans un Hôpital général de Référence. On n'a détecté que trois cas séropositifs depuis 2007 (dont 2 ont connu une issue fatale avant l'accouchement). Au cours de l'année 2009, 556 femmes ont été conseillées en Prévention de la Transmission du VIH/SIDA de la Mère à l'Enfant.

- Au **Burundi**, le soutien de l'UNICEF a permis à 1.294 femmes enceintes de la province de Gitega de passer les tests de dépistage en 2010. Parmi celles-ci, 39 se sont révélées séropositives (3%) et ont pu recevoir des antirétroviraux afin de prévenir la

transmission du virus à l'enfant. Trois enfants ont déjà suivi un test de dépistage et sont séronégatifs pour le VIH. 6.419 personnes sont venues en consultation prénatale dans le centre socio-sanitaire de Gitega.

Analyse de politiques et partenariats pour les droits des enfants



Six des huit Objectifs du Millénaire concernent directement le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'UNICEF attache tant d'importance à leur réalisation.

Malgré d'importants progrès réalisés ces dernières années, beaucoup de pays ne seront pas en mesure d'atteindre ces objectifs d'ici 2015. Plusieurs raisons expliquent la lenteur des progrès. Tout d'abord, les données concernant la situation de l'enfance font défaut pour de nombreux pays, en particulier les pays à revenu faible ou intermédiaire. On ne connaît pas le nombre d'enfants qui ne vont pas à l'école, le nombre d'enfants vaccinés voire même le

nombre d'enfants que compte le pays. Ensuite, le manque de moyens d'un grand nombre d'Etats ne permet que peu de financement pour les services sociaux de base et peu de budget au secteur de l'enfance.

Le travail de l'UNICEF à lui seul n'est pas suffisant pour remédier à ces carences. Il faut donc que les grands bailleurs de fonds internationaux, les Etats, la société civile, le secteur privé et les communautés locales se mobilisent en faveur de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Par ailleurs, une intégration entre les différents secteurs donne de meilleurs résultats aux politiques. Des efforts concertés permettent d'accomplir de réels progrès en vue de transformer les attitudes, comportements, coutumes, lois, institutions et pratiques discriminatoires dans la société.

En 2000, les Etats membres des Nations Unies se sont également engagés à réaliser d'ici 2015 huit objectifs, appelés « Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Ces objectifs visent à réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies, préserver l'environnement et mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

© UNICEF/Belgique/Pascaline Carnat

Actions et résultats

L'UNICEF intervient directement pour améliorer les conditions de vie des enfants par ses actions pour la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement, l'éducation, le VIH/SIDA et la protection. Malgré l'ampleur des actions mises en œuvre, ce n'est pas suffisant. Il faut développer des partenariats avec les décideurs politiques et la Communauté internationale dans son ensemble pour accorder une place prioritaire au respect et à la promotion des droits de l'enfant dans le cadre des politiques nationales et internationales. Ce travail de plaidoyer de l'UNICEF est une



Dans l'influence des politiques et pratiques nationales, l'UNICEF veille particulièrement à l'égalité de tous les enfants à avoir les mêmes chances et les mêmes droits. Seule la prise en compte des plus vulnérables et des enfants des zones les plus reculées, en particulier celles affectées par des crises humanitaires et des urgences, permettra de garantir de réels et solides progrès pour le bien-être des enfants et de la société dans son ensemble.

condition indispensable à l'efficacité de notre action dans les quatre thématiques centrales décrites plus haut et l'UNICEF y consacre une partie significative de ses ressources. En moyenne, un peu plus d'un euro sur dix va aux activités de plaidoyer. Chaque euro utilisé dans ce type de travail aura un effet de levier et générera des investissements plus importants de la part de l'Etat et des grandes institutions telles que la Banque mondiale, l'Union Européenne, ...

Concrètement le travail de plaidoyer de l'UNICEF revêt diverses facettes.

Tout d'abord, l'UNICEF prône l'adoption de certaines stratégies par les Etats et les grands bailleurs de fonds pour le meilleur développement des enfants. Ces stratégies ont été développées et testées auprès des populations en collaboration avec nos partenaires sur le terrain. Elles visent une efficacité, une adaptation au contexte et un faible coût. Le défi est de proposer aux Etats des politiques qu'ils peuvent financer eux-mêmes et qui peuvent être mises en œuvre au niveau national. Elles auront ainsi beaucoup plus d'impact que la seule action de l'UNICEF.

Au Mali, par exemple, creuser un puits coûte extrêmement cher et l'Etat n'a les moyens ni opérationnels ni financiers pour installer des puits pour toute la population. L'UNICEF a donc mis en place un projet pilote afin de développer et tester des techniques de creusement manuel de puits. A cette fin, l'organisation a réalisé une étude de faisabilité et de coût de ce type de forage. Le rapport de l'étude a démontré que cette technique, quatre à dix fois moins coûteuse qu'un forage mécanique, est adaptée aux petites communautés rurales isolées et favorise la création d'emplois locaux. Un partenariat a donc été établi entre le prestataire, le gouvernement et l'UNICEF.

D'autre part, l'UNICEF analyse la prise en compte des droits de l'enfant dans les politiques nationales existantes et leur pertinence, au regard de la Convention relative aux droits de l'enfant et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Nous formulons des recommandations afin d'améliorer les politiques et participons aussi activement à l'élaboration de nouvelles politiques et stratégies efficaces. Le soutien à la mise en œuvre de ces politiques au niveau local représente un aspect important de notre travail. En effet, l'UNICEF cherche à impliquer les communautés, afin que les leaders à tous niveaux intègrent les principes des droits de l'enfant dans leur manière d'agir, ainsi que les politiques et stratégies existantes. Ces acteurs ont une capacité d'influence importante sur les comportements des populations et peuvent agir concrètement. Au Burundi, l'UNICEF a ainsi participé à l'élaboration d'une politique

nationale en faveur de l'éducation préscolaire par la création de « Garderies communautaires » pour les jeunes enfants. Ce sont les parents de la communauté qui construisent ce type d'écoles maternelles. Ils les font fonctionner pour préparer leurs enfants à l'entrée en primaire.

Finalement, l'UNICEF est très actif dans la collecte de données relatives à la situation des enfants et des femmes. Les Etats n'ont pas toujours une bonne connaissance des indicateurs de l'enfance, ce qui les empêche de prendre des mesures efficaces. Dans ce contexte, l'UNICEF a mis au point plusieurs instruments de données dont l'intérêt est reconnu par nombre de gouvernements, d'agences de développement et d'ONG nationales et internationales. Par exemple, la méthode d'Enquête en grappes à indicateurs multiples auprès des ménages (MICS), réalisée grâce au plaidoyer et avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, nous permet de disposer régulièrement d'une série d'indicateurs clés sur la situation des enfants et des femmes au niveau national. Cette enquête MICS couvre en particulier les questions de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfant et du VIH/SIDA. Les résultats préliminaires de l'enquête MICS en République démocratique du Congo de 2010 illustrent, par exemple, les progrès réalisés en termes d'éducation et de survie des enfants, de dégradation de l'enregistrement des enfants à l'état-civil et de stagnation dans le domaine de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Ces enquêtes permettent en outre de mieux planifier les interventions nécessaires pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'UNICEF est par ailleurs l'institution responsable de la surveillance des données mondiales et nationales sur les six Objectifs concernant directement les enfants.

Le travail de plaidoyer de l'UNICEF est tout aussi important dans les situations d'urgence. Les écoles en Haïti ont, par exemple, pu servir de porte d'entrée pour la dissémination de messages sur la prévention du choléra et sur l'importance d'adopter de bonnes

En Sierra Leone, l'UNICEF a plaidé pour une politique gratuite des soins de santé pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de cinq ans. L'organisation vise notamment la gratuité des médicaments et des dépistages de la malaria.



pratiques d'hygiène. Ces messages étaient adressés aux élèves qui assuraient le relais auprès de leur famille. Sans une alliance entre l'UNICEF et les autorités scolaires du gouvernement et des écoles privées, un tel résultat n'aurait pu être obtenu.

Les dons belges ont financé certaines actions spécifiques, dont voici quelques exemples :

- En République démocratique du Congo, l'UNICEF et cinq groupes religieux importants du pays ont formé un partenariat pour la dissémination à grande échelle de cinq « pratiques familiales clés » en vue de diminuer le nombre de décès de jeunes enfants. Les groupes religieux choisis sont représentatifs d'une large majorité du peuple congolais et bénéficient de la confiance de celui-ci. A travers leurs réseaux et structures de communication, ils contribueront à atteindre au moins 35 des 65 millions de Congolais et pourront ainsi favoriser un changement comportemental et social. L'accord de partenariat prévoit que l'UNICEF forme les leaders religieux des grands chefs lieux afin que ceux-ci jouent un rôle d'information et de promotion de ces pratiques au sein de leurs communautés.
- En Sierra Leone, l'UNICEF a plaidé pour la mise en place d'une politique de gratuité des soins médicaux pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de cinq ans. En 2010, cette politique a été adoptée et mise en pratique. Dans ce contexte, l'UNICEF fournit des médicaments essentiels pour traiter

la malaria, la diarrhée, les maladies à prévention vaccinale et la malnutrition parmi les enfants de moins de cinq ans, ainsi que des médicaments pour les soins prénatals et postnatals.

L'UNICEF a également des contacts avec le gouvernement belge afin d'inciter ce dernier à consacrer davantage d'attention aux droits de l'enfant au sein de sa politique de développement et de sa politique extérieure.

UNICEF Belgique souhaite que les enfants et les droits de l'enfant occupent une place de choix dans la coopération belge, et ce, de manière structurelle.

C'est ainsi que s'est créée, en 2007, la **Plateforme droits de l'enfant dans la coopération** sous l'impulsion d'UNICEF Belgique, Plan Belgique et ECPAT Belgique. La Plateforme s'est ensuite ouverte à diverses ONGs spécialisées dans la coopération au développement, à des centres de recherche et à des experts indépendants. La Plateforme veut faire en sorte que la mobilisation en faveur des droits de l'enfant ne se limite pas à quelques amendements de la loi sur la coopération au développement (loi qui définit depuis 2005 et de manière explicite les droits de l'enfant comme un point d'attention important). Elle cherche avant tout à ce que la coopération internationale traduise dans les faits une attention prioritaire aux enfants et à leurs droits. UNICEF Belgique assure depuis septembre 2009 le secrétariat de cette Plateforme.

En 2010, la Plateforme a attiré l'attention sur l'importance des droits de l'enfant dans le cadre des Objectifs du Millénaire

pour le Développement. A cet égard, UNICEF Belgique a rédigé et distribué des brochures et une lettre d'information au grand public. Le 11 septembre 2010, plusieurs membres de la Plateforme droits de l'enfant dans la coopération ont participé à la nuit de l'attente (« Wachtnacht »), organisée par la coalition « 2015, de Tijd loopt » (11.11.11).

UNICEF Belgique a également profité de la pré-session du Comité des droits de l'enfant à Genève pour attirer l'attention sur les recommandations concernant les droits de l'enfant dans la coopération au développement. Cela a incité le Comité à formuler dans ses observations finales une recommandation explicite encourageant les autorités belges à consacrer 0,7% du PIB à la coopération au développement. Le Comité a également encouragé la Belgique à faire en sorte que la réalisation des droits de l'enfant devienne une priorité absolue dans les contrats de coopération conclus avec les pays en développement.

Autre acteur important dans le domaine des droits de l'enfant en 2009 : la **Coalition belge contre l'utilisation des enfants soldats**. Celle-ci n'a pas ménagé ses efforts pour sensibiliser l'opinion belge à la problématique des enfants soldats et pour demander au gouvernement de placer cette question bien en vue dans l'agenda politique. Le 12 février 2010, la « Journée de la main rouge », fut l'occasion de dresser un bilan et d'adresser des recommandations aux responsables politiques de notre pays.

Les ombudsmen des droits de l'enfant et les ONGs spécialisées, dont UNICEF Belgique, lors de la pré-session du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies à Genève (1er février 2010).



L'année dernière, UNICEF Belgique a également sensibilisé le monde politique à la problématique du VIH/SIDA et à son impact sur les enfants. Le 1er décembre, lors de la journée mondiale du SIDA, un travail de presse important a été réalisé dans ce contexte et le 5e bilan de la situation « Enfants et

SIDA » a été envoyé aux responsables politiques. Dans ce contexte, S.A.R. la Princesse Mathilde a pris part à une mission au Liberia durant le mois d'octobre en tant que « Représentante Spéciale de l'UNICEF et d'ONUSIDA pour les enfants et le SIDA ».

L'UNICEF, les enfants et les urgences

Au début des années 50, le fonds d'aide d'urgence qu'était l'UNICEF à l'origine est devenu un organisme de développement avec une action et une stratégie inscrites dans le long terme. Cependant, l'organisation continue à intervenir dans les situations d'urgence, devenues, au fil des ans, de plus en plus complexes et dévastatrices. Entre 20 et 25% du budget total de l'UNICEF y sont affectés. Chaque année, l'UNICEF intervient dans plus de 200 opérations de ce type avec la vocation d'apporter son aide pour protéger les droits et sauver la vie des enfants touchés par les catastrophes, qu'elles soient l'œuvre de l'homme ou de la nature. En 2010, l'UNICEF a répondu à au moins 290 crises humanitaires dans 98 pays. Pour minimiser l'impact de ces situations, l'UNICEF travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, la société civile, les communautés, le secteur privé et les ONG.

En 2005, le Comité permanent inter-organisations (IASC) a décidé de répartir le travail en situation d'urgences humanitaires entre neuf secteurs d'activité. L'objectif était d'améliorer la qualité de la réponse humanitaire et de renforcer les mesures de préparation aux urgences, en identifiant à l'avance les organisations responsables de la coordination des secteurs concernés. Dans ce cadre adapté, l'UNICEF dirige au niveau mondial les groupes sectoriels pour la nutrition, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, les services de données communes, l'éducation (en codirection avec l'organisation « Save the Children »), ainsi que le sous-secteur de la protection de l'enfant, tout en poursuivant un gros travail sur le terrain dans le domaine de la santé.



Une petite fille se lave les mains dans un camp de réfugiés en Haïti. Au plus fort de l'urgence, les organisations du secteur WaSH fournissent de l'eau quotidiennement à 1,2 million de personnes. L'UNICEF et ses partenaires ont également diffusé des messages de prévention du choléra, insistant sur l'importance d'adopter de bonnes pratiques d'hygiène.

L'une des forces de l'UNICEF réside dans le fait qu'il est généralement déjà actif dans le pays lorsqu'une catastrophe survient. Cette présence sur place et le fait d'être, au préalable, en relation avec les autorités, partenaires, ONG et communautés locales lui permettent d'être rapidement opérationnel. Souvent, ce sont les femmes et les enfants qui font l'expérience des pires conséquences des crises humanitaires. Ils sont particulièrement vulnérables aux maladies, à la malnutrition et aux violences, notamment la traite, les violences sexuelles et l'enrôlement forcé par des groupes armés. Les enfants risquent également d'être séparés de leurs parents et d'être contraints d'arrêter leur scolarité.

Lors de crises humanitaires, les maladies et la malnutrition sont les principales causes de décès chez les enfants. La vaccination d'urgence constitue donc l'une des interventions

Un jeune garçon s'amuse dans un des nombreux « espaces amis des enfants » créés au Pakistan après les inondations de 2010. Ces espaces enseignent les aptitudes de base à la vie courante et offrent un dispositif d'aide psychosociale, indispensable. Ils offrent aussi des activités de loisirs pour permettre de relever le moral des enfants traumatisés par les horreurs auxquelles ils ont assisté. L'UNICEF veille à l'équilibre entre les sexes en encourageant la participation des jeunes filles.



prioritaires de l'UNICEF, avec la distribution de compléments de vitamine A et les centres d'alimentation thérapeutique. L'approvisionnement en eau potable et l'amélioration des conditions sanitaires font également partie des priorités de l'UNICEF. Une autre tâche essentielle de l'organisation est de veiller à la protection de l'enfant, notamment grâce aux programmes de réunification des enfants séparés de leur famille. L'UNICEF insiste aussi énormément sur le retour à l'école en cas d'urgence. En effet, en situation de crise, un enfant qui retourne en classe peut retrouver un environnement protecteur et stable ainsi qu'un sentiment de normalité.

Mais, outre la réponse aux besoins immédiats, l'UNICEF s'attache également à lutter contre les causes sous-jacentes de la vulnérabilité des populations aux conséquences des catastrophes. Pour ce faire, l'UNICEF travaille avec ses partenaires à la mise en place de programmes de préparation à l'urgence incluant notamment la constitution de stocks, des plans de réponse à l'urgence ou encore le renforcement des capacités des autorités et communautés locales. Le but est de briser l'engrenage des crises à répétition, d'atténuer les risques et de rendre les populations locales capables d'anticiper et de rebondir face aux changements.

Actions et résultats

L'année 2010 a été marquée par un nombre particulièrement élevé de catastrophes, dont plusieurs étaient d'une ampleur exceptionnelle. Les dons belges ont aidé l'UNICEF à relever ces défis sans précédents:

- A peine l'année commençait-elle qu'Haïti fut frappé par le pire séisme de son histoire. L'événement est toujours présent dans tous nos esprits. Il a tué plus de 220.000 personnes et en a affecté 3 millions d'autres, dont la moitié sont des enfants. Cette tragédie humanitaire a encore été aggravée par une succession de crises : plusieurs inondations et tempêtes, ainsi que l'épidémie de choléra qui a sévi dans le pays dès la fin du mois d'octobre 2010. Grâce à la générosité des donateurs, l'UNICEF et ses partenaires ont pu vacciner plus d'1,9 million d'enfants en un an, et offrir un accès à de l'eau potable à 1,2 million de personnes. L'installation de 8.900 latrines a également permis à 1,1 million de personnes d'accéder à des sanitaires. Lors de la rentrée scolaire, en octobre 2010, 720.000 enfants ont pu retourner à l'école grâce au soutien de l'UNICEF.
- Six mois plus tard, au Pakistan, plus de 20 millions de personnes voyaient leur vie basculer, emportée par des inondations d'une ampleur jamais égalée. Pour répondre à cette crise, l'UNICEF a approvisionné quotidiennement en eau potable 2,8 millions de personnes et fourni des installations sanitaires à plus de 1,5 million de personnes. 9 millions d'enfants ont également été vaccinés, et près de 144.000 enfants ont pu accéder à des écoles temporaires.
- Fin 2009, le typhon Ketsana s'est abattu sur les Philippines, avant de toucher le Viêt Nam, le Cambodge et

le Laos, avec des conséquences qui se sont prolongées durant une bonne partie de l'année 2010. Cette catastrophe a entraîné des déplacements de population, une détérioration de la santé et de la nutrition, et la pollution de l'eau. L'UNICEF, avec la contribution de plusieurs communes belges, a notamment fourni de l'eau potable, des kits d'hygiène et du matériel scolaire.

- La crise alimentaire chronique qui sévit au Sahel fut pire encore en 2010. Parmi les pays les plus durement touchés figure le Tchad. L'UNICEF y soutient, entre autres, le développement d'un réseau de dispensaires locaux équipés pour détecter et soigner les enfants malnutris. Des programmes visant à promouvoir l'allaitement maternel sont aussi mis en place.
- D'importantes inondations ont affecté l'Afrique de l'Ouest fin 2009. Au Burkina Faso, dans les mois qui ont suivi la catastrophe, UNICEF Belgique, avec le soutien de la Région flamande, a contribué au financement des programmes de l'UNICEF dans le domaine de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à des installations sanitaires. L'UNICEF a ainsi pu fournir un accès permanent à l'eau potable pour 1.800 personnes, et 500 familles ont bénéficié de la construction de douches et de latrines.

L'UNICEF dans le monde



L'UNICEF et les droits de l'enfant en Belgique

L'UNICEF s'engage aussi pour la cause des enfants en Belgique

L'organisation mène un intense travail de plaidoyer auprès de nos gouvernements et parlements pour que les droits de tous les enfants deviennent une priorité politique. Ce travail relève du mandat qui lui a été confié par les Nations Unies dans le cadre de la Convention relative aux droits de l'enfant.



Que faisons-nous ?

Parallèlement à son travail de plaidoyer en faveur des droits de l'enfant dans le monde, UNICEF Belgique demande également plus d'attention pour les droits de l'enfant en Belgique. A travers son projet « What Do You Think ? », l'UNICEF met l'accent sur la participation des enfants les plus vulnérables dans notre pays : les enfants étrangers, les enfants hospitalisés, les enfants porteurs d'un handicap, les enfants en institution, les enfants touchés par la pauvreté, ...

Comment ?

Nous sommes en contact régulier avec des parlementaires, cabinets ministériels, ministres et administrations. Nous les informons sur les situations qui nous paraissent préoccupantes en Belgique et nous les invitons à agir pour modifier des législations, mettre les pratiques en adéquation avec les lois et allouer des budgets en faveur des enfants.

Les partenariats recourent chaque aspect du travail de l'UNICEF en Belgique, permettant d'obtenir des résultats hors de portée d'une organisation travaillant seule. UNICEF Belgique collabore, par exemple, avec de nombreuses organisations non-gouvernementales, instances indépendantes et gouvernementales telles que la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant et la Kinderrechtencoalitie (lesquelles regroupent 39 ONG de défense des droits de l'enfant), le Délégué général aux droits de l'enfant et son homologue le Kinderrechtencommissaris, la Commission nationale pour les droits de l'enfant, le groupe de suivi de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse en Communauté française et le groupe de réflexion sur les droits de l'enfant en Communauté flamande.

En 2010, plus de 110 jeunes touchés par la pauvreté ont participé au projet « What Do You Think ? ».

Progrès réalisés en 2010

L'objectif était de placer la barre plus haut pour les enfants en Belgique et de permettre aux droits de l'enfant de trouver leur place au cœur de débats politiques.

PROGRÈS: Rendre des comptes auprès du Comité des droits de l'enfant

Le projet « What Do You Think ? » d'UNICEF Belgique vise à faire entendre les enfants et les jeunes au plus haut niveau et leur donne la possibilité de façonner leur avenir. En 2010, nous avons relayé la parole des enfants les plus vulnérables auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.



Le rapport « Voilà ce que nous en pensons » compile les recommandations des jeunes et des enfants en Belgique pour le Comité des droits de l'enfant.

« Nous sommes d'abord des enfants, avec les mêmes droits que les autres enfants. Arrêtez de nous voir d'abord comme des handicapés, des délinquants, des victimes, des étrangers, des fous. »

« Nous pouvons et nous voulons participer aux décisions qui nous concernent, y compris des enfants gravement handicapés. Donnez-nous juste du temps et des moyens adaptés. »

« Plusieurs droits sont particulièrement limités pour les enfants vulnérables : le droit de faire entendre sa voix, le droit à l'enseignement (pas de liberté de choix, parfois pas d'école), le droit de jouer et le droit de vivre en famille. »

« Nous sommes préoccupés par l'inégalité des chances : nous disons « non » à la discrimination, mais nous demandons aussi explicitement plus d'attention pour ce problème et une approche plus positive. »

*la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, le Délégué général aux droits de l'enfant et le Kinderrechtencommissaris

Nous avons présenté le 1er février 2010 le rapport alternatif des enfants et des jeunes de Belgique ainsi que des témoignages vidéo auprès du Comité des droits de l'enfant à Genève. Nous avons également participé au rapport alternatif des ONG de défense des droits de l'enfant.

Le 18 juin 2010 - après avoir entendu UNICEF Belgique et ses partenaires* ainsi qu'une délégation gouvernementale - le Comité des droits de l'enfant a adressé ses Observations finales et ses recommandations à la Belgique.



La Présidente du Comité des Droits de l'enfant, Yanghee Lee, s'inquiète du taux élevé de pauvreté chez les enfants pour un pays aussi riche que la Belgique.

Points d'attention du Comité des droits de l'enfant

- Le Comité s'inquiète de l'augmentation de la pauvreté infantile dans un pays riche comme la Belgique.
- Le Comité incite la Belgique à accorder une attention particulière aux enfants vulnérables, tels que les enfants réfugiés, les enfants en conflit avec la loi, les enfants porteurs d'un handicap, les enfants en psychiatrie, les enfants victimes de violences et les enfants dans les pays en développement.
- Le Comité pointe du doigt le manque de coordination et de ressources allouées aux enfants. Malgré ces remarques critiques, le Comité a rappelé que la Belgique est l'un des pays les plus avancés dans le domaine des droits de l'homme, et en particulier des droits de l'enfant. Plus d'infos sur l'ensemble des recommandations : <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/>

Les parlementaires, défenseurs des droits de l'enfant

Les parlementaires peuvent et doivent jouer un rôle croissant dans la promotion et la mise en œuvre des droits de l'enfant. Le 2 décembre 2010, UNICEF Belgique et ses partenaires* ont organisé une rencontre interparlementaire sur le suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant.

151 parlementaires issus de la Chambre, du Sénat, du Parlement de la Communauté française, du Parlement flamand, du Parlement bruxellois, du Parlement wallon et du Parlement de la Communauté germanophone ont répondu à l'appel, dont un grand nombre de Présidents, Vice-Présidents et membres actifs de commissions parlementaires.

La rencontre s'est clôturée sur bien des réflexions fructueuses et des questions dont on peut espérer qu'elles auront des effets positifs non seulement à court, mais aussi à long terme.

UNICEF Belgique continuera en tous les cas à considérer les parlementaires comme des acteurs indispensables de la défense des droits de l'enfant en Belgique et dans le monde.

PROGRÈS : Plus d'attention pour la pauvreté infantile en Belgique

Partout dans le monde, les enfants sont les premières victimes de la pauvreté. Notre région européenne n'échappe pas à la règle. En Belgique, près d'un enfant sur cinq vit en risque de pauvreté. La Belgique obtient de ce fait le 5e moins bon score de l'Europe. C'est alarmant parce que la pauvreté affecte le développement de l'enfant, sa santé, son éducation, son bien-être psychosocial et sa participation aux activités culturelles, sportives et récréatives, mais elle met aussi en péril ses perspectives d'avenir. Du point de vue des droits de l'enfant, la pauvreté équivaut à une violation quasi systématique des droits de l'enfant. Et c'est d'autant plus alarmant que la pauvreté est une réalité méconnue en Belgique.

Un pas en avant...

Nous refusons d'accepter ces statistiques honteuses. En tant qu'organisation de défense des droits de l'enfant, UNICEF Belgique a jeté tout son poids dans la bataille et a mené des actions à différents niveaux : travail de plaidoyer en partenariat avec des associations de lutte contre la pauvreté et de défense des droits de l'enfant, et avec les enfants et les jeunes touchés par la pauvreté en Belgique, par le biais du projet « What Do You Think ? »

En 2010, la Présidence belge de l'Union Européenne a mis de manière explicite la pauvreté infantile à l'agenda politique. Grâce à cet engagement volontariste, la pauvreté des enfants est devenue une priorité pour tous, permettant une vaste sensibilisation et un renouvellement d'engagements politiques.

Cette mobilisation a été cruciale pour mettre en évidence le lien entre la pauvreté et les droits de l'enfant. Cette approche - loin d'être la panacée - garantit toutefois une prise en compte multidimensionnelle de la pauvreté, qui reconnaît les enfants comme des acteurs de changement et qui correspond mieux aux besoins réels des familles.

*la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, le Délégué général aux droits de l'enfant et le Kinderrechtencommissaris

Quelques-uns des co-organisateurs de la conférence interparlementaire - Stephan Durviaux du Service du Délégué général aux droits de l'enfant, Jef Geboers de la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, Yves Willemot d'UNICEF Belgique, Frédérique Van Houcke de la CODE - entourant Kathy Lindekens, la modératrice. De par leur fonction, les parlementaires peuvent réellement faire la différence et être les leviers pour créer un monde qui soit réellement digne des enfants.



La parole aux principaux concernés

« J'aimerais me trouver une petite place dans la société, une place qui me donne confiance, où on se sentirait bien. Qu'au matin, on ne se lève pas avec un sentiment de déception, mais qu'au moins on puisse être content de ce qu'on fait. Il est impossible de vouloir quelque chose et d'y arriver sans rencontrer d'obstacles. Ce serait utopique, la vie est pleine d'obstacles. »

Nous avons agi pour donner la parole aux enfants et aux jeunes touchés par la pauvreté en Belgique.

En 2010, nous avons :

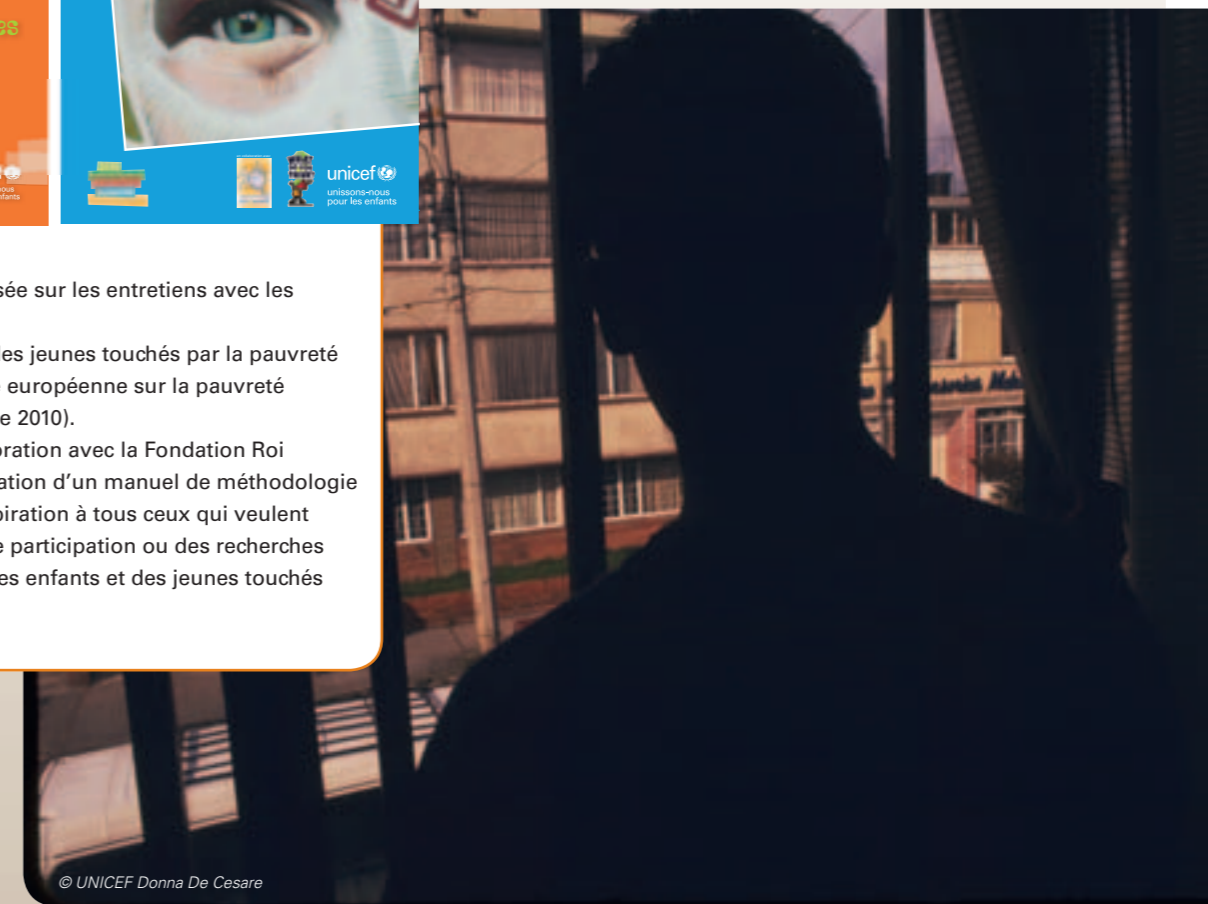
- mené un vaste questionnaire de 110 jeunes âgés de 11 à 18 ans touchés par la pauvreté en Belgique. Cette enquête a été réalisée en collaboration avec le Centre de recherche Kind & Samenleving.
- publié le rapport « Voilà ce que nous en pensons ! Les jeunes touchés par la pauvreté parlent de leur vie ». Ce rapport offre une mine d'informations sur la manière dont les jeunes vivent la pauvreté et explique les effets de la pauvreté sur leur vie.



- réalisé une vidéo basée sur les entretiens avec les jeunes.
- présenté le rapport des jeunes touchés par la pauvreté lors de la conférence européenne sur la pauvreté infantile (2 septembre 2010).
- contribué, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, à la réalisation d'un manuel de méthodologie qui peut servir d'inspiration à tous ceux qui veulent mener des projets de participation ou des recherches participatives avec des enfants et des jeunes touchés par la pauvreté.



Le stand UNICEF lors de la conférence qui fut encadrée par un duo princier : Son Altesse Royale la princesse Astrid avait en effet inauguré l'événement alors que Son Altesse Royale la Princesse Mathilde, Présidente d'honneur d'UNICEF Belgique, l'avait clôturé en prononçant notamment ces mots : « (...) Nous sommes sans doute nombreux à être quelque peu embarrassés de devoir encore, à l'heure actuelle, aborder un sujet tel que celui de la pauvreté des enfants ».



Pour mener toutes ces actions à bien, UNICEF Belgique a été soutenu par le Service Public de Programmation Intégration Sociale. En 2010, le projet "What Do You Think ?" a pu en outre compter sur le soutien de la Communauté française.

UNICEF Belgique en profite enfin pour saluer le travail réalisé au jour le jour pour et avec les jeunes défavorisés par les associations avec qui nous avons travaillé et pour les remercier de ces fructueuses collaborations.

Porter la pauvreté infantile à l'agenda européen

UNICEF Belgique a collaboré de près à la Conférence européenne « Who Cares? Feuille de route pour une Recommandation pour combattre la pauvreté infantile » organisée à Marche-en-Famenne (Belgique) les 2 et 3 septembre 2010 dans le cadre de et à l'initiative de la Présidence belge de l'Union Européenne, en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, UNICEF, Eurochild et la Commission Européenne.

En 2010 :

- Plus de 300 personnes (décideurs politiques, scientifiques, professionnels du secteur et des personnes qui vivent la pauvreté) ont participé à la conférence « Who Cares? Feuille de route pour une Recommandation pour combattre la pauvreté infantile », qui mettait les enfants, leurs droits et leur participation aux cœurs des débats sur la pauvreté.
- Tous ces participants ont applaudi la vidéo réalisée avec les jeunes touchés par la pauvreté
- De solides bases ont été posées pour le suivi :
 - La Commission Européenne s'est engagée à adopter en 2012 une recommandation sur la lutte contre la pauvreté infantile et pour le bien-être des enfants.
 - La lutte contre la pauvreté des enfants a par ailleurs pris une place prépondérante au sein de la Plateforme européenne de lutte contre la pauvreté.

Partager l'expertise de l'UNICEF pour faire avancer les débats

UNICEF Belgique peut compter sur le soutien du Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, à Florence, qui publie chaque année des rapports sur le bien-être des enfants dans les pays industrialisés.

En 2010 :

- le « Bilan Innocenti 9 : les enfants laissés pour compte » cofinancé par UNICEF Belgique, portait sur les inégalités dans les pays industrialisés.
- La Belgique y fait piètre figure, affichant la plus grande inégalité en termes de résultats scolaires pour les 24 pays analysés.
- UNICEF Belgique interpelle les médias et les décideurs politiques à propos des inégalités dont sont victimes les enfants belges.

Compétences en lecture	Score du 50e centile (médiane)	Score du 10e centile	Écart absolu (50e centile - 10e centile)	Écart entre les enfants du 10e centile et ceux du 50e centile (en pourcentage du 50e centile)
Finlande	550	441	109	19,9
Danemark	499	378	121	24,2
Irlande	522	395	127	24,2
Canada	534	402	132	24,8
Suisse	506	373	133	26,1
Suède	513	378	135	26,2
Pays-Bas	515	379	136	26,5
Espagne	468	343	125	26,6
Hongrie	490	359	131	26,8
Pologne	513	374	139	27,0
Islande	491	356	135	27,6
Royaume-Uni	501	359	142	28,4
Portugal	479	339	140	29,2
Luxembourg	487	344	143	29,3
Norvège	492	346	146	29,7
Autriche	499	348	151	30,3
France	499	346	153	30,7
Slovaquie	473	326	147	31,0
Allemagne	508	350	158	31,1
République tchèque	489	335	154	31,4
Grèce	469	321	148	31,5
Italie	478	325	153	32,1
Belgique	515	347	168	32,5
Moyenne de l'OCDE	500	359	141	28,1

Le tableau mesure les inégalités éducatives par pays. La Belgique affiche les plus grands écarts entre bons et mauvais élèves.

PROGRÈS : De plus en plus d'Hôpitaux Amis des Bébés

Lancée en 1991, l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés (IHAB) est un projet de l'UNICEF et de l'Organisation Mondiale de la Santé dont l'objectif est de faire en sorte que toutes les maternités deviennent des centres de soutien à l'allaitement maternel. Plus de 20.000 hôpitaux dans le monde se sont déjà vu décerner ce label de qualité. En 2010, on comptait déjà 23 Hôpitaux Amis des Bébés en Belgique.



L'allaitement maternel au cœur de l'Initiative des Hôpitaux Amis des Bébés.

PROGRÈS : Des connaissances académiques sur les enfants

UNICEF Belgique a contribué à la mise en place d'une Chaire UNICEF à l'Université d'Anvers, où des cours sont dispensés depuis 2007. La Chaire UNICEF organise des journées d'études, un cours international et réalise aussi des études de fond sur les droits de l'enfant et les droits de l'homme en abordant des thématiques telles que la migration, le droit à l'éducation des enfants sans papier et les enfants dans la pauvreté. Au fil des années, les collaborations avec les universités francophones et néerlandophones se sont renforcées et ont débouché sur la création du Kenniscentrum Kinderrechten vzw et d'un Centre interdisciplinaire en droits de l'enfant à l'Université Catholique de Louvain.

En 2010 :

- La Chaire UNICEF a mené une semaine de campagne sur la pauvreté des enfants et a organisé la seconde édition du cours international « Children's Rights in a Globalized World: From Principles to Practice ».
- UNICEF Belgique a également donné deux cours dans le cadre du certificat universitaire sur les droits de l'enfant à l'UCL.

Afin d'assurer la survie, le développement et la protection des enfants, l'UNICEF se doit également de les aider à devenir de vrais citoyens du monde et à passer à l'action.

UNICEF Belgique a comme cadre de référence stratégique le fait que l'éducation au développement est un processus éducatif global dont la dimension Nord/Sud est un élément constitutif déterminant. Elle se réalise tant au Sud qu'au Nord, en s'appuyant sur une collaboration entre les acteurs de ces deux pôles. Elle se veut une éducation dynamique, ouverte à la participation active, créative, pluraliste, orientée vers l'action et le changement social.

C'est pourquoi, chaque année, UNICEF Belgique mène une campagne éducative à destination des enseignants et de leurs élèves et ce, grâce à un subside de la Direction Générale au Développement.

C'est ainsi que, depuis plus d'un quart de siècle, de nombreuses écoles belges appartenant aux trois communautés linguistiques s'engagent pour la promotion et la défense des droits de l'enfant, ici et partout dans le monde.

La campagne éducative 2010 : WaSH

Si la première année de la campagne WaSH, en 2009, avait présenté les différents aspects de la problématique en mettant en évidence le volet assainissement, la deuxième (2010) fut davantage consacrée à la **problématique de l'accès à l'eau potable**, dans la perspective des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).



Le **guide pédagogique** que nous avons réalisé en 2009 a connu un succès certain. Basé sur le respect des socles de compétences qui fondent les programmes des enseignants, le dossier est un plus pour enrichir leurs cours, et non une charge additionnelle. Il a donc été amélioré et complété pour la rentrée de septembre 2010, avec des compléments issus d'une mission de terrain au Malawi.

En effet, après une première mission en RDC autour de WaSH avec la presse pour les jeunes, les amis de l'UNICEF, Kobe Van Herwegen de Ketnet et Gwenaëlle Dekegeleer des Niouzz, nous ont accompagnés au Malawi en juin 2010. Ils ont eu l'occasion de visiter différents projets liés à l'eau potable et soutenus par le gouvernement flamand. La recherche d'eau potable, l'entretien des pompes et la prise en charge des maladies liées à l'eau ont été largement explorés afin de réaliser un **DVD éducatif sur la problématique de l'eau**. Le film a été mis en ligne sur le site internet et utilisé comme support pour les animations dans les écoles.

Le **magazine UNICEFKIDS** dédié aux enfants a continué de paraître trimestriellement durant l'année 2010. Les sujets n'ont pas manqué. Les situations d'urgence en Haïti et au Pakistan, les Objectifs du Millénaire, la relance de WaSH, et toutes les actions de l'UNICEF se sont retrouvés dans les pages du magazine. La fin de l'année 2010 a clôturé la parution de ce magazine sur support papier. En effet, le choix s'est porté vers la publication électronique de l'information sur le site pour enfants www.UNICEF.be/kids : celles-ci pourront être rapidement actualisées et proposeront des possibilités de réagir plus en phase avec les habitudes de communication des 10-12 ans, nés « une souris et un clavier dans les mains » !

Sur le site d'UNICEFKIDS déjà, les situations d'urgence ont été expliquées en détail grâce notamment à des témoignages d'enfants afin de répondre au mieux aux questions des plus petits. Mais le site ne s'est pas limité aux situations d'urgence. De nombreuses informations sur les droits de l'enfant et sur leur situation dans d'autres pays étaient également disponibles. Le site a aussi servi de vitrine aux actions proposées durant l'année, telles que la Journée du Changement.

Gwen et Kobe, les Amis de l'UNICEF, en mission au Malawi.

Un partenariat structurel avec les Ecoles normales

UNICEF Belgique a entamé un partenariat avec les Ecoles normales durant le dernier trimestre de l'année. L'éducation aux droits de l'enfant et au développement s'inscrit parfaitement dans les missions prioritaires de l'enseignement, décrites dans les décrets et documents cadres de l'enseignement en communautés flamande, française et germanophone.

Les directions de toutes les Ecoles normales de Belgique ont très majoritairement fait preuve d'un grand intérêt pour un partenariat structurel avec UNICEF Belgique. Cette collaboration s'oriente autour de trois axes principaux : des formations professionnelles, sous forme de conférences ; un co-encadrement d'étudiants dans le cadre des ateliers de formation professionnelle, stages pédagogiques et travaux de fin d'étude. Enfin ces étudiants, aspirants instituteurs, ont l'occasion de devenir des « animateurs pédagogiques volontaires » (APV) pour UNICEF Belgique, ou à ceux directement en poste dans leur classe, de devenir « Classe du Monde ».

Le service Education d'UNICEF Belgique se réjouit de travailler avec les Ecoles normales, dans cet échange d'expertise mutuelle.



La Journée du Changement

Le 20 novembre, Journée internationale des droits de l'enfant, UNICEF Belgique a proposé aux écoles de participer, pour la troisième année consécutive, à la « Journée du Changement ».

L'action a une nouvelle fois reçu le soutien des Ministres de l'enseignement obligatoire : Madame Simonet, Ministre de la Communauté française, Monsieur Smet, Ministre de la Communauté flamande, et Monsieur Paasch, Ministre de la Communauté germanophone. C'est via leurs canaux ministériels que toutes les écoles du Royaume ont reçu les outils nécessaires pour organiser leur action pour un changement.

Cette année, UNICEF Belgique a invité les enseignants à célébrer cet événement en organisant avec leur classe une « Journée du Changement » sur base d'un outil pédagogique d'un genre nouveau : un CD de chansons portant sur les droits de l'enfant !

Du côté francophone, le chanteur Thibault a accepté de nous offrir son soutien pour ce projet. Les textes de ses chansons ont été écrits par des enfants qui nous ont ainsi apporté leur vision des droits de l'enfant : poétique, touchante et émouvante !

Pour la version néerlandophone de la Journée du Changement, Dimitri Leue et Pieter Embrechts ont été invités à écrire une nouvelle chanson sur les droits de l'enfant. « Géographie du bonheur » est le titre de ce nouvel hymne, qui raconte à quel point la vie peut-être différente pour un enfant selon qu'il soit né ici ou ailleurs.

Les chansons sont téléchargeables sur le site www.UNICEF.be/écoles.

Nous avons, sur base des chansons réalisées, produit des livrets pédagogiques auxquels les CD ont été joints. L'objectif était d'amener les enfants et les enseignants à s'engager en faveur des droits de l'enfant en adoptant une vision artistique de ce thème et en faisant, dès lors, évoluer la nature des messages adressés. Au-delà d'un CD de chansons, il s'agissait donc bien d'un outil d'expression et de mise en projet des enfants et des enseignants. Les écoles de la Communauté germanophone ont toutes reçu ce livret pédagogique illustré de témoignages d'enfants du monde.

Brochure détaillant le partenariat qu'UNICEF Belgique propose à toutes les Ecoles normales de Belgique : « Vos futurs enseignants formés aux droits de l'enfant et au développement ! »



Classe de l'école communale de Transinne, auteur de la chanson « Pouce ».

Cet outil fut grandement apprécié. Par exemple, à l'École de Sport de Heusden, les étudiants ont réalisé une chorégraphie sur la chanson écrite pour les droits des enfants. Toute l'école a pris part à la chorégraphie au moment de la clôture d'une action réalisée en faveur de l'UNICEF.

Une entrée à prix réduit à l'exposition « 6 Milliard d'Autres » de Yann Arthus-Bertrand (voir infra) a été offerte aux classes participantes afin qu'elles puissent y suivre le parcours « droits de l'enfant » conçu par UNICEF Belgique au sein de l'exposition, et enregistrer leur témoignage portant sur leur projet « Journée du Changement » en studio sur place. Une belle manière d'exercer le « droit à la participation » pour ces élèves.

Les Classes du Monde

Nos Classes du Monde ont également reçu cette possibilité de visiter l'exposition à tarif réduit, et de retravailler en classe les thématiques du parcours droits de l'enfant via le dossier pédagogique distribué sur place (voir infra).

Une nouvelle brochure informative a été diffusée afin de mieux faire connaître l'offre pédagogique spécifique pour les Classes du Monde et de susciter de nouvelles inscriptions. Elle détaille ce qu'est une Classe du Monde aux enseignants désireux d'approfondir le thème de l'éducation au développement tout au long de l'année. Ces classes bénéficient d'un accompagnement soutenu et régulier d'UNICEF Belgique. Elles se voient proposer, en plus d'un matériel éducatif innovant, des idées de projets et d'actions à mener en interaction avec toute l'école et son environnement.

Classe du Monde travaillant sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

De nombreuses Classes du Monde UNICEF se sont donc engagées à travailler en faveur des droits de l'enfant et de l'éducation au développement et ont suivi la campagne dans ses divers éléments : utilisation des outils pédagogiques à titre d'information et réalisation de projets à titre d'engagement.

Des animations plus « à la carte » destinées aux Classes du Monde et réalisées par nos animateurs pédagogiques volontaires ont été proposées à partir de septembre et durant toute l'année scolaire.

Les animateurs pédagogiques volontaires

UNICEF Belgique s'appuie sur un réseau d'enseignants bénévoles spécialisés dans l'éducation aux droits de l'enfant. A la demande des établissements scolaires, ces derniers réalisent des animations en utilisant des supports fournis par UNICEF Belgique. Ils sensibilisent les élèves aux droits de



l'enfant et au développement via les campagnes thématiques d'UNICEF Belgique.

Un grand jeu éducatif sur le thème de l'UNICEF, les droits de l'enfant et les problématiques liées à l'eau a été conçu en 2010 avec l'aide des animateurs pédagogiques volontaires. Il a connu un vif succès : il s'agit du « Jeu de l'WaSH » basé sur le principe du jeu de l'oie, adapté à la problématique de l'accès à l'eau, à l'hygiène et aux sanitaires.

Mais les animateurs pédagogiques volontaires représentent plus qu'une simple équipe d'éducation aux droits de l'enfant dans les classes ! Ils présentent en effet des profils professionnels variés, dont le plus petit dénominateur commun est l'aptitude pédagogique : pour le reste ils sont artistes, diététiciens, mathématiciens, anthropologues... Ils amènent donc une incroyable créativité dans la manière dont ils intègrent les outils de campagne mis à leur disposition par UNICEF Belgique, et une grande diversité dans les projets d'écoles qu'ils soutiennent !

Les animateurs pédagogiques volontaires sont irremplaçables et notre programme éducatif leur doit une immense reconnaissance : ce sont eux qui portent les droits de l'enfant dans nos classes et parmi nos jeunes.

Les événements spécifiques

L'exposition 6 Milliards d'Autres

Depuis plus de dix ans, Yann Arthus-Bertrand survole la planète afin de dresser un portrait de celle-ci, au travers de photographies aériennes : ce fut l'exposition photo « La Terre vue du ciel ». Très vite, il a senti que la parole de l'homme manquait à cette démarche. Recueillir l'expérience et la philosophie de vie des habitants du monde à travers des interviews filmées fut donc l'étape suivante. Le résultat est une exposition vidéo, « 6 Milliards d'Autres », qui fait le tour du monde et qui s'est arrêtée fin 2010 sur le site de Tour et Taxis à Bruxelles.

C'est dans ce contexte que s'est placé le partenariat avec UNICEF Belgique : parce que ces 6 milliards d'humains ont

tous été, un jour, des enfants ! UNICEF Belgique a eu l'opportunité de créer un « parcours droits de l'enfant » au sein de l'exposition, spécifiquement sur les thématiques : « rêves d'enfants », « premiers souvenirs » et « vivre mieux que ses parents ». L'attention y a été portée sur les droits à la participation, au développement et à la survie, ainsi qu'à la protection des enfants du monde entier. 50.000 dossiers pédagogiques bilingues ont été imprimés et distribués aux élèves sur le site de l'exposition. Le dossier reprend les trois thématiques explorées et propose des pistes d'activité pédagogique à exploiter pour approfondir les droits de l'enfant après la visite de l'exposition. Les élèves ont pu également partager leur propre projet réalisé en tant que « Classe du Monde » ou pour la « Journée du Changement » dans un studio d'enregistrement mis à disposition sur le site de l'exposition : une manière d'exercer immédiatement leur droit à la participation. Cet aspect interactif a également été ouvert sur le site www.6milliardsdautres.be

Circuit ludique « Do8lstelling » à Gand

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement ont été mis à l'honneur dès l'automne grâce à la Conférence de suivi qui a lieu en septembre 2010 à New York. Une raison de plus de poursuivre au début de l'année scolaire notre coopération avec la Maison de la Paix de Gand où la piste interactive « Do8lstelling » est toujours présentée. Au total, 1.697 élèves et leurs professeurs ont participé à ce circuit éducatif.

Opération « Timoun »

En réponse aux grandes urgences de l'année 2010 (Haïti, Pakistan), UNICEF Belgique était partie prenante du Consortium 1212. Dans ce cadre, il a lancé l'« Opération Timoun » en collaboration avec l'ensemble des médias pour la jeunesse. Les partenaires ont joint leurs efforts afin de proposer aux enfants un outil en ligne présentant les dernières actualités relatives à la situation en Haïti ainsi que du matériel pédagogique téléchargeable et des idées d'action à réaliser avec la classe ou individuellement. L'« Opération Timoun » a fait l'objet de plusieurs pages Internet présentée sur le site du consortium : 1212.be



L'exposition « 6 Milliards d'autres » : parcours droits de l'enfant et dossier pédagogique d'UNICEF Belgique.

Ils nous soutiennent

Nos donateurs et acheteurs

Les appels aux donateurs et au grand public constituent l'une des principales sources de revenus d'UNICEF Belgique.

Les courriers que nous envoyons informent les donateurs des actions d'UNICEF Belgique en faveur des enfants et des progrès enregistrés. Chaque publipostage est accompagné d'un appel aux dons. Il existe aussi des mailings dont le but est d'inciter de nouveaux sympathisants et des entreprises à effectuer des dons. Nos campagnes sont également soutenues en ligne via des e-mailings. Il s'agit essentiellement d'appels d'urgence auxquels il faut répondre rapidement.

Le public a principalement le choix entre deux formules : le don ponctuel ou l'ordre permanent dans le cadre du programme « Marraine/Parrain de l'UNICEF » qui permet de soutenir les actions de l'UNICEF par un versement mensuel. Fin 2010, plus de 57.000 ordres permanents étaient actifs pour soutenir le programme de parrainage.

Chacun peut instituer l'UNICEF son légataire testamentaire. La brochure «Ecrivez une des plus belles pages de votre vie. Lèguez à l'UNICEF» répond aux questions que l'on peut se poser à ce sujet. Le nombre de personnes souhaitant laisser tout ou une partie de leurs biens à l'UNICEF est en hausse constante. Soutenir l'UNICEF de cette manière présente l'avantage de réduire à 7 % en Wallonie, à 6,6% à Bruxelles et à 8,8% en Flandre le taux des droits de succession sur le patrimoine légué et ce, quel qu'en soit le montant.

Chacun peut partager ses moments importants tels un anniversaire, un mariage, un départ à la retraite ou une



Depuis novembre 2010, UNICEF Belgique propose les HappyPacks. Il s'agit d'une formule qui permet d'offrir des cadeaux originaux et utiles sur le terrain. Il est possible d'offrir une pompe à eau, 1.000 crayons, un pèse-bébé,... le destinataire du cadeau reçoit un certificat avec une description de l'article, son impact sur le terrain et un message personnel. Le vrai cadeau, quant à lui, est envoyé dans l'un des 156 pays dans lesquels l'UNICEF est présent et là où les enfants en ont le plus besoin : www.happypack.be

naissance avec les enfants du monde : il suffit de demander à ses proches de faire un don à l'UNICEF à cette occasion plutôt que d'offrir un cadeau.

Depuis de nombreuses années, les acheteurs d'articles proposés par UNICEF Belgique ont accès à une large gamme de cartes de vœux, de calendriers, de jeux et de cadeaux. En choisissant des cartes de vœux, les acheteurs montrent non seulement leur engagement à leur entourage mais ils soutiennent aussi financièrement des projets de l'UNICEF.

UNICEF Belgique dispose également d'une grande collection de cartes de naissance. L'envoi d'une carte de naissance de l'UNICEF permet aux enfants défavorisés d'avoir un meilleur départ dans la vie.

Les cartes et cadeaux de l'UNICEF ont été proposés en 2010 dans les points de vente suivants : AVA -Papier, Brico, Cewe Color, Delhaize, E5 Mode, FNAC, Galeria INNO, gift.be, IKEA, Kiddiecard, Luctra, OXFAM-Magasins du monde, Supra bazar et 3 Suisses.



En novembre 2010, le concept « Inspired Gift » est rebaptisé et prend le nom d'« HappyPack ».

Alliances avec les entreprises

Le concept de partenariat avec le monde de l'entreprise a continué à se développer en 2010. Les offres de soutien et les dons des entreprises ont augmenté, de même que les actions menées par celles-ci.

Le concept d'« entreprise citoyenne » a trouvé toute sa force et sa valeur dans un environnement économique et social qui amène l'entreprise à reconsidérer sa place dans la société pour mieux contribuer au bien-être général.

Aujourd'hui, il apparaît clairement que l'implication citoyenne d'une entreprise dépasse la simple relation de « Win-Win ».

Elle associe l'image de l'entreprise, de ses décideurs et collaborateurs à celle de l'UNICEF et aux valeurs qu'il prône. Elle construit auprès de ses clients et fournisseurs un vrai capital de sympathie qui va au-delà de l'entreprise elle-même pour appuyer l'UNICEF et ses actions. Elle favorise et fortifie le sentiment de cohésion interne et de motivation du personnel de l'entreprise autour d'un projet fédérateur qui offre une alternative complémentaire à ses objectifs économiques obligés mais trop souvent ressentis comme déshumanisés.

UNICEF Belgique a ainsi pu compter en 2010 sur le soutien fidèle et engagé de ses Major Partners : Microsoft Belgique, TBWA et 3Suisses.

D'autres sociétés ont apporté leur soutien en 2010 en tant que « Partenaires » d'UNICEF Belgique : Belgacom, GlaxoSmithKline Biologicals, HP, IKEA, ING, InSites Consulting, les Mutualités Neutres, Procter & Gamble (Pampers), Spadel, Vanbreda International et Van Marcke.

Microsoft
TBWA \ GROUP
3 SUISSES



Nos « Sponsors » et « Major Sponsors » sont, quant à eux, plus nombreux encore que par le passé, plus créatifs et dynamiques que jamais. Citons entre autres : Akkanto, Amway, Ceran, Besix Foundation, Buy Aid Belgium, Press Shop, Pfizer, Renault Belux, Sheraton (Starwood).

Nous ne pouvons pas reprendre ici les 2.400 entreprises qui nous ont soutenus en envoyant leurs vœux sur des cartes UNICEF. Qu'elles en soient remerciées.

Les autorités

UNICEF Belgique reçoit un important soutien des autorités de différents niveaux pour ses actions en Belgique et dans le monde. La Direction Générale de la Coopération au Développement (DGD) appuie l'organisation dans son travail de plaidoyer, d'éducation au développement et d'information. Le projet « What Do You Think ? » a bénéficié du soutien de la Communauté française et en particulier de Monsieur Jean-Marc Nollet Ministre de l'Enfance, de la Recherche et de la Fonction publique et de Madame Évelyne Huytbroek, Ministre de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse. Dans le cadre de son travail sur la pauvreté infantile et plus particulièrement du questionnaire des jeunes touchés par la pauvreté, le projet « What Do You Think ? » a également reçu une aide financière du Service public fédéral de Programmation Intégration Sociale et Lutte contre la Pauvreté et en particulier de Monsieur Philippe Courard Secrétaire d'Etat à l'Intégration sociale et à la Lutte contre la pauvreté.

En 2010, UNICEF Belgique a pu compter sur un total de 4,5 millions d'euros provenant des autorités de notre pays.

Les partenariats publics suivants ont permis à UNICEF Belgique d'améliorer le bien-être des enfants les plus vulnérables du monde :

- Le Ministère de l'enseignement de la Communauté flamande de l'enseignement pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'école primaire en Inde, au Mozambique et au Malawi ;
- L'agence flamande de coopération internationale – VAIS – pour la réponse aux situations d'urgence au Burkina Faso, au Pakistan et au Tchad ainsi que pour l'amélioration de l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement au Malawi ;
- L'agence Wallonie-Bruxelles International pour la reconstruction des écoles après le séisme en Haïti ainsi que pour l'amélioration des soins de santé pour les enfants du Katanga en République démocratique du Congo et de Gitega au Burundi ;
- Le parlement de la Communauté française pour l'aide d'urgence en Haïti et au Pakistan ;

- Les villes et les communes pour la réponse aux urgences en Asie du Sud-Est, en Haïti, en République démocratique du Congo et au Pakistan. Citons les villes et communes suivantes : Alken, Beveren, Bilzen, Boekhoute, Bornem, Braine-l'Alleud, Bullingen, Comines-Warnton, Dampicourt, Deinze, Edegem, Eeklo, Gavere, Geel, Geetbets, Haacht, Hamme, Hoegaarden, Hoogstraten, Jabbeke, Kapelle-op-den-Bos, Knokke-Heist, Kurne, Lierneux, Lincent, Londerzeel, Malle, Mol, Momignies, Nazareth, Nijlen, Oostende, Peer, Poperinge, Ramillies, Rumst, Sambreville, Schelle, Schilde, Sint-Katelijne-Waver, Sint-Niklaas, Tervuren, Tournai, Veurne, Waregem, Weelde, Wommelgem, Wortegem Petegem, Zaventem, Zingem, Zulte.

D'autres collaborations sont confirmées pour 2011. La Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre d'un partenariat entre le Katanga et la région à l'initiative du Ministre Jean-Luc Van Raes, et la Communauté française-Région

wallonne, à l'initiative du Ministre Président Rudy Demotte financeront la mise en place de « Villages et Ecoles Assainis » au Katanga (République démocratique du Congo).

Le réseau des volontaires

UNICEF Belgique compte de nombreux volontaires qui s'investissent activement pour défendre la cause des enfants dans le monde. Nos volontaires sont actifs dans de nombreux domaines et ce durant toute l'année.

Les volontaires de l'UNICEF sont répartis en groupes locaux qui soutiennent l'UNICEF et sa mission de manière structurelle sur tout le pays, et en volontaires spécialisés qui soutiennent l'UNICEF de façon spécifique : ils font des animations pédagogiques dans les écoles, du travail administratif, organisent des animations sur les stands ou festivals, organisent des événements,...

En 2010, nous avons à nouveau pu compter sur le soutien précieux de nombreux volontaires pour la vente des cartes et de produits.

Les groupes locaux ont organisé des activités informatives et de collecte de fonds. En voici quelques exemples : la participation de Gand au Wachtenacht, le quiz mensuel des Expats-for-UNICEF, le stand de Pajottenland au Vijverfestival, les brocantes d'Ath et de Gand, la Foir'Fil de Nivelles, les marches ADEPS de Mons et Saint-Hubert, le dîner d'Ostende, les concerts de Charleroi et Liège, le tournoi de golf de Beloeil, la marche des droits de l'enfant d'Anvers, le stand de Hasselt au Festival Afro-Latino, la pièce de théâtre de Gembloux, etc.

Le rôle des volontaires est essentiel au bon fonctionnement d'UNICEF Belgique. C'est grâce à leur enthousiasme et à leur soutien que l'UNICEF peut atteindre ses objectifs et sa mission : construire un monde meilleur pour les enfants.

Dans le cadre du Festival KidsOdeGand, un bénévole UNICEF aide de jeunes enfants à « sauver symboliquement » des enfants en repêchant leur effigie hors de l'eau. Une activité ludique pour sensibiliser les jeunes à la thématique WaSH de l'UNICEF.

Nos Ambassadeurs bénévoles et Amis de l'UNICEF

Comme 2009, 2010 aura vu nos Ambassadeurs bénévoles s'engager dans une large mesure en faveur de la campagne « WaSH - Chaque goutte compte ». L'astronaute ESA **Frank De Winne** a été le parrain de cette campagne durant deux ans. Le 22 mars 2010, Journée Mondiale de l'eau, il était présent à Woluwé (Bruxelles) pour donner le coup d'envoi de la deuxième phase de la campagne. Tout au long de l'année, il n'a pas manqué de souligner l'importance de l'eau potable et de son engagement lors des nombreuses conférences qu'il a données sur sa mission dans l'espace. Son épouse, Lena Clarke, a raconté en 2010 son expérience de femme d'astronaute dans un ouvrage intitulé « Dans les coulisses d'un vol de Frank De Winne » dont tous les profits ont été reversés à la campagne « WaSH ».

Mais 2010 sera aussi considérée comme année-catastrophe avec le séisme d'Haïti (janvier) et les inondations au Pakistan (août). Dans ces situations particulièrement difficiles, UNICEF Belgique a également pu compter sur le soutien de ses ambassadeurs. En février, **Helmut Lotti** a participé avec beaucoup d'enthousiasme au concert « Haïti Lavi 1212 » organisé à Bozar (Bruxelles). **Salvatore Adamo**, quant à lui, chantait à Mons pour les victimes du séisme haïtien. Le même mois, **Alain Hubert** et **Dixie Dansercoer** sont partis pour Port-au-Prince afin de témoigner de la situation précaire des enfants et des besoins énormes sur le terrain. En avril, c'était au tour d'**Axelle Red** de donner un concert au Roma d'Anvers. Toutes les personnes qui ont participé à ce concert ont accepté de céder leur rétribution au profit des enfants haïtiens. En novembre, Helmut Lotti et son épouse, Jelle van Riet, se sont rendus en Haïti afin d'assister à la réouverture des écoles. Ils ont également pu témoigner de l'épidémie de choléra qui sévissait dans le pays à ce moment. Les Ambassadeurs ont aussi soutenu les actions d'aide d'urgence en faveur des victimes des inondations au Pakistan en plaçant divers messages personnels sur leurs sites respectifs et dans les médias.



© UNICEF Belgique/Katrijn Van Giel

Helmut Lotti et son épouse, Jelle Van Riet, s'entretiennent avec un entraîneur sportif qui anime des activités récréatives avec des jeunes garçons du Centre « Jean Marie Vincent » dans les environs de Port-au-Prince. Cette activité fait partie du programme conjoint de l'UNICEF et du Comité Olympique haïtien. Son objectif est d'offrir aux jeunes des activités sportives et récréatives quotidiennes au sein d'une structure spécialement prévue à cet effet.

D'autres actions ont également bénéficié du soutien de nos Ambassadeurs. En juin, Dixie Dansercoer et Helmut Lotti ont donné de leur personne en participant au Starwood Bike Ride. En juillet, **Justine Henin** assistait au « Best of Belgium »-event au stade Roi Baudouin de Bruxelles organisé au profit de SOS Villages d'Enfants et de l'UNICEF. En fin d'année, Justine a prêté son visage à l'action de Pampers contre le tétanos néonatal. Helmut Lotti apparaissait au même moment dans une annonce originale réalisée pour la promotion des « HappyPacks » UNICEF. En décembre, Frank De Winne a donné le signal de départ de la vente de cartes de vœux et produits UNICEF dans les magasins Galeria-INNO de Bruxelles.

Nous tenons à remercier ici Salvatore Adamo, Dixie Dansercoer, Frank De Winne, Justine Henin, Alain Hubert, Helmut Lotti et Axelle Red pour leur soutien et leur engagement. Grâce à

eux, l'UNICEF a bénéficié d'un écho plus important auprès du grand public et dans les médias.

Outre ses ambassadeurs bénévoles, UNICEF Belgique a également la chance de pouvoir compter sur les « Amis » de l'UNICEF qui travaillent exclusivement en support de nos actions éducatives dans les écoles.

En 2010, **Kobe Van Herwegen** et **Gwenaëlle Dekegeleer** se sont rendus au Malawi afin d'y tourner plusieurs reportages sur le thème de l'eau potable et de l'hygiène. Ces documents ont été diffusés par la suite sur Karrewiet (VRT Ketnet) et les Nieuwz (RTBF). A l'occasion de la « Journée du Changement » célébrée dans le cadre de la Journée des Droits de l'Enfant, nous avons également pu compter sur l'enthousiasme et le soutien de Kobe.



Events for

unicef 

« Events for UNICEF » est un groupe exclusif d'événements belges de grande envergure destinés à un public très large qui ont décidé de soutenir UNICEF Belgique de manière structurelle.

En 2010, trois événements figuraient dans cette catégorie : le Festival International du Film de Gand, le Festival des Libertés et les Francfolies de Spa.

Le Festival International du Film de Gand



Le Festival International du Film de Gand a servi de cadre à la soirée des Marraines et Parrains de l'UNICEF.

Le Festival est aussi un lieu de rendez-vous pour les compositeurs de musique de films et le théâtre de plusieurs concerts à l'issue desquels la World Soundtrack Academy décerne les fameux World Soundtrack Awards.

En 2010, le Festival a soutenu UNICEF Belgique et plus particulièrement sa campagne WaSH centrée sur l'eau potable, les installations sanitaires et l'hygiène.

Le Festival des Libertés

Politique et artistique, métissé et créatif, festif et subversif, le Festival des Libertés mobilise, chaque automne, toutes les formes d'expression pour se faire le témoin de la situation des droits et libertés dans le monde, alerter des dangers qui guettent, rassembler dans la détente, inciter à la résistance et promouvoir la solidarité.

Du 21 au 30 octobre 2010, le Festival des Libertés était heureux de s'associer pour la première année à l'UNICEF dans le cadre de la campagne WaSH. UNICEF Belgique a participé au jury chargé de récompenser les meilleurs documentaires du Festival.



Les Francfolies de Spa

Spa, on ne manque pas d'eau. La perle des Ardennes a même bâti sa prestigieuse réputation sur la qualité de ce précieux liquide. Pourtant, à travers le monde, pas moins de 875 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Pour la seconde année consécutive, les Francfolies étaient partenaire de l'UNICEF dans le cadre de la campagne WaSH visant à lutter contre une terrible statistique : la mort d'un enfant toutes les 20 secondes par manque d'eau potable ou à cause de problèmes d'hygiène et d'assainissement.

Les Francfolies de Spa ont décidé de mener une série d'actions originales au profit de la campagne WaSH. Parmi elles, une action SMS soutenue par des artistes. Les festivaliers pouvaient ainsi envoyer "WASH" au 4402. Chaque SMS envoyé rapportait 2 € l'UNICEF, c'est-à-dire la somme nécessaire pour donner de l'eau potable à un enfant pendant trois mois ! Cette action a duré jusqu'au 31 octobre 2010.

LES **FRANCOFOLIES** DE SPA

Sports for

unicef 

Depuis toujours le sport et l'engagement pour un monde meilleur font bon ménage. Aussi bien au niveau international qu'en Belgique, de nombreux clubs de sport ou événements sportifs ont leur nom associé à l'UNICEF. 2010 aura vu les collaborations suivantes :

Toumoi de tennis d'Aartselaar



Frank De Winne, astronaute ESA et Ambassadeur bénévole d'UNICEF Belgique, Yves Willemot, Directeur général d'UNICEF Belgique et René Van Den Bosch, Président du Comité d'Aartselaar, posent avec le chèque qui sera versé à l'UNICEF.

Depuis 32 ans, le club de tennis S.V. Aartselaar organise la « Ladies and Gentlemen's Cup » au profit de l'UNICEF. L'aventure qui n'était qu'un simple tournoi joué sur un week-end et réservé aux membres du club, a donné naissance au fil des années à un véritable happening semi-professionnel échelonné sur une semaine et organisé aujourd'hui par une centaine de volontaires. En 2010, l'épreuve s'est tenue du 6 au 14 août et était placée sous le signe de la campagne WaSH avec une attention spéciale pour le Mali.

Dictée du Balfroid



En 2010, UNICEF Belgique a demandé aux enfants de réfléchir à la problématique de l'eau potable dans le monde.

Au-delà de l'événement purement médiatique, la collaboration entre UNICEF Belgique et la "Dictée du Balfroid", le célèbre concours de dictée créé par Liliane Balfroid à l'intention des élèves de 5^e et 6^e primaires, permet aussi d'établir des contacts de qualité avec le réseau d'enseignement francophone. UNICEF Belgique, pour sa part, donne la possibilité aux enfants de s'ouvrir aux principes de l'éducation au développement et à la responsabilisation sociale.

L'ambassadeur bénévole d'UNICEF Belgique, Alain Hubert, a participé à la dictée.

Lors de la grande finale (transmise intégralement sur le RTBF), qui s'est déroulée au Heysel, à Bruxelles, tous les élèves ont eu l'occasion de participer de manière ludique à des animations données par l'UNICEF sur les thématiques de WaSH et des droits de l'enfant.

20 km de Bruxelles



« Photo de famille » des participants UNICEF aux 20 kilomètres de Bruxelles.

Le 30 mai 2010 se tenait la 31e édition des 20 km de Bruxelles. 170 courageux athlètes de HP, GSK Biologicals ainsi que les Expats (groupe local UNICEF de Bruxelles) ont participé aux 20km de Bruxelles sous les couleurs de l'UNICEF. Ils étaient sponsorisés par leurs amis, famille ou collègues. Tout en relevant le défi de cette belle course au cœur de la capitale, ils ont récolté des fonds pour le programme WaSH.

Boitsfort Rugby Club



Quelques rugbymen en herbe du BRC posent avec leur maillot aux couleurs de l'UNICEF.

Pour marquer son 40e anniversaire d'un signe fort, le Boitsfort Rugby Club (BRC) - pionnier et leader historique du rugby belge - a décidé de soutenir l'UNICEF dans son action mondiale pour un meilleur accès à l'eau. Inscrit dans le cadre du programme WaSH d'UNICEF Belgique, ce partenariat entre un club sportif - très actif auprès des enfants et des jeunes - et l'UNICEF constitue une première européenne pour un club de sport amateur.

Starwood Hotels and Resorts INC



Jan Nielsen (à gauche sur la photo) remettant le chèque à Yves Willemot.

Les cinq Starwood Hotels & Resorts basés à Bruxelles (Sheraton Hotel & Tower Rogier, Sheraton Airport, Le Méridien, The Four Points Hotel et l'Aloft Hotel) ont organisé durant plusieurs mois des activités destinées à soutenir la campagne WaSH d'UNICEF Belgique et à offrir ainsi de meilleures conditions de vie aux enfants privés d'accès à l'eau potable. Ces différentes actions se sont clôturées par plusieurs promenades à vélo autour de Bruxelles et de Zaventem. Les coureurs - des collaborateurs des Starwood Hotels and Resorts mais aussi des badauds et les Ambassadeurs bénévoles d'UNICEF Belgique Helmut Lotti et Dixie Dansercoer - ont enfourché chacun une bicyclette dans le but de parcourir symboliquement la distance qui sépare Bruxelles de Bamako, la campagne WaSH étant étroitement liée à un projet d'eau, d'assainissement et d'hygiène au Mali.

Le 3 septembre 2010, Jan Nielsen, Area Manager Belgium & Scandinavia, a remis officiellement un chèque de 24.330 euros à Yves Willemot, le Directeur général d'UNICEF Belgique dans le nouvel hôtel de la chaîne : l'Aloft Brussels Schuman Hôtel, situé dans le quartier européen.

Sports for
unicef 



Comptes annuels 2010

Les comptes de résultats et le bilan 2010 d'UNICEF Belgique ont été audités et approuvés sans réserve par le réviseur d'entreprise BDO-Delvaux et approuvés par le Conseil d'administration d'UNICEF Belgique en date du 12 mai 2011. Les comptes de résultats et le bilan 2010 d'UNICEF Belgique sont publiés sur le site www.unicef.be et ont été déposés à la Banque Nationale de Belgique où ils peuvent également être consultés.

N° 0407.562.029

C-asbl 2.1

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	2010	2009
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	152.314,22	75.046,58
Frais d'établissement	4.1	20		
Immobilisations incorporelles	4.2	21		498,11
Immobilisations corporelles	4.3	22/27	111.951,00	74.548,47
Terrains et constructions		22		
Appartenant à l'association en pleine propriété		22/91		
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	9.456,03	10.232,73
Appartenant à l'association en pleine propriété		231	9.456,03	10.232,73
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	67.219,97	16.317,70
Appartenant à l'association en pleine propriété		241	67.219,97	16.317,70
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	35.275,00	47.998,04
Appartenant à l'association en pleine propriété		261	35.275,00	47.998,04
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	4.4/	28	40.363,22	
Entités liées	4.5.1	280/1		
Participations dans des sociétés liées		280		
Créances		281		
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	4.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	40.363,22	
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	40.363,22	

N° 0407.562.029

C-asbl 2.1

	Ann.	Codes	2010	2009
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	12.273.313,71	10.051.791,33
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		51.597,49
Stocks		30/36		51.597,49
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		51.597,49
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	5.041.250,52	4.589.066,02
Créances commerciales		40	1.250.489,12	1.306.374,00
Autres créances		41	3.790.761,40	3.282.692,02
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	4.5.1/	50/53	5.778.241,56	4.216.590,64
Valeurs disponibles		54/58	1.210.467,49	850.288,80
Comptes de régularisation	4.6	490/1	243.354,14	344.248,38
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	12.425.627,93	10.126.837,91

PASSIF	Ann.	Codes	2010	2009
FONDS SOCIAL		10/15	1.575.530,46	1.800.489,58
Fonds associatifs		10	33.739,48	33.739,48
Patrimoine de départ		100	33.739,48	33.739,48
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.7	13	1.512.505,13	1.766.277,61
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	472,49	472,49
Subsides en capital		15	28.813,36	
PROVISIONS		16	234.000,00	178.757,71
Provisions pour risques et charges		160/5	234.000,00	178.757,71
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162	10.000,00	
Autres risques et charges	4.7	163/5	224.000,00	178.757,71
Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	4.7	168		
DETTES		17/49	10.616.097,47	8.147.590,62
Dettes à plus d'un an	4.8	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus		42/48	6.615.934,17	4.926.245,71
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	4.8	42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.280.347,89	1.079.680,44
Fournisseurs		440/4	1.280.347,89	1.079.680,44
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	4.8	45	229.224,31	235.802,28
Impôts		450/3		1.513,19
Rémunérations et charges sociales		454/9	229.224,31	234.289,09
Dettes diverses		48	5.106.361,97	3.610.762,99
Obligations, coupons échus et cautionnements reçus en numéraire		480_8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	5.106.361,97	3.610.762,99
Comptes de régularisation	4.8	492/3	4.000.163,30	3.221.344,91
TOTAL DU PASSIF		10/49	12.425.627,93	10.126.837,91

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	2010	2009
Ventes et prestations		70/74	28.599.697,09	16.561.722,76
Chiffre d'affaires	4.9	70	2.290.981,73	2.644.153,03
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction).....(+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	4.9	73	26.105.009,27	13.642.547,17
Autres produits d'exploitation		74	203.706,09	275.022,56
Coût des ventes et des prestations		60/64	29.064.532,56	17.700.853,34
Approvisionnements et marchandises		60	3.068.229,49	2.937.593,12
Achats		600/8	2.994.518,79	2.937.362,20
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609	73.710,70	230,92
Services et biens divers		61	977.831,62	691.369,09
Rémunérations, charges sociales et pensions	4.9	62	2.293.324,94	2.290.367,27
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	22.654,53	16.239,03
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	4.9	631/4	-15.611,71	795,91
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	4.9	635/8	55.242,29	-120.333,00
Autres charges d'exploitation	4.9	640/8	22.662.861,40	11.884.821,92
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation		9901	-464.835,47	-1.139.130,58
Produits financiers		75	44.382,54	53.606,46
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	43.842,60	53.279,22
Autres produits financiers	4.10	752/9	539,94	327,24
Charges financières	4.10	65	23.081,51	-390.257,12
Charges des dettes		650	2,26	215,21
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651	36,26	-409.587,16
Autres charges financières		652/9	23.042,99	19.114,83
Bénéfice (Perte) courant(e)		9902	-443.534,44	-695.267,00

	Ann.	Codes	2010	2009
Produits exceptionnels		76	237.000,00	9,00
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	4.10	764/9	237.000,00	9,00
Charges exceptionnelles		66	47.238,04	125,00
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663	17.238,04	
Autres charges exceptionnelles	4.10	664/8	30.000,00	125,00
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	-253.772,48	-695.383,00

UNICEF Belgique

Boulevard de l'Impératrice, 66

1000 Bruxelles

www.unicef.be

www.unicefkids.be

Tél : 02/230.59.70

Fax : 02.230.34.62

Courriel : info@unicef.be

Compte bancaire : 000-0000055-55

Code IBAN : BE31 0000 0000 5555

Code BIC : BPOTBEB1